



FRA 123

PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

3^e Année. - N^o 83.

ABONNEMENTS :	
France.....	20 francs par an.
Union postale.....	25

14 Octobre 1900.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

Société des Etab^{ts} POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 219, Rue de Vaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) * PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

80,000 Chevaux livrés en 1897, 98 et 99, pour le Transport de force, l'Eclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINCY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX

Exposition Universelle Paris 1889

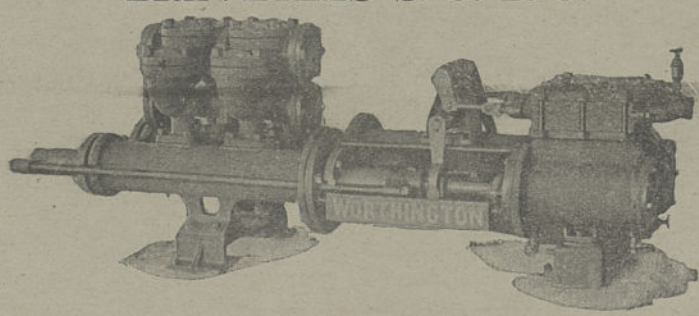
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



Pompes pour tous Services de Mines etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES (22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke
POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX (12)

FONDERIE DE FER

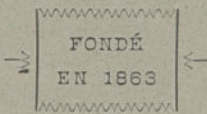
POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord) (8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^{ie}.



CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY
Rue de Bellain, 10 Rue de la Herse, 9 Rue Nationale, 52 Rue Centrale, 6

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.
 PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.
 GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.
 AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.
 RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.
 TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).
 DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.
 PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS
 LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.
 OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.
 ESCOMPTE ET RECOUVREMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

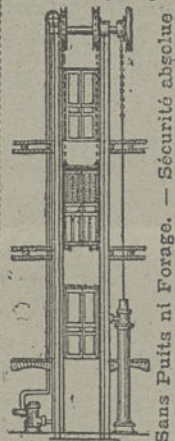
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES
 LOCOMOTIVES BASSES
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue
 SPÉCIALITÉ DE MONTE-CHARGE MÉCANIQUE NI PAR COURROIE

THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Lavenses, Tondeuses, Essoreuses, Séchoirs
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAFS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

GREPPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

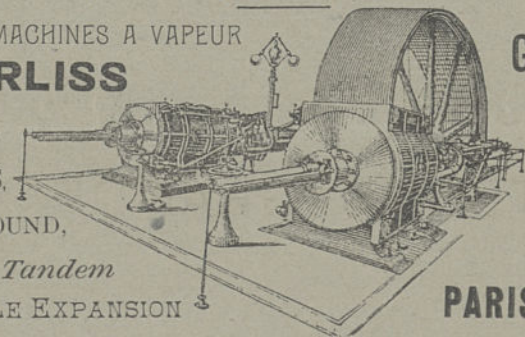
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem

TRIPLE EXPANSION



GRAND
 PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1900

Auguste VERLINDE, Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliques, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moustes. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

Comptoir National DE * PARIS * d'Escompte

AGENCE DE LILLE :

96, Rue Nationale

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS

Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Paiement de tous Coupons

ORDRES DE BOURSE

sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS

QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages

ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT

Garde de Titres, Papiers, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(39)

Fabrique d'Huiles et Graisses industrielles

G^{VE} DELACOURT

LILLE, 14, rue des Jardins, 14, LILLE

Spécialité d'Huiles extra-supérieures

*pour Cylindres et Mouvements de Machines
rapides et à très haute pression*

LA VISCOSITINE (Marque déposée) est une huile minérale réduite et concentrée au plus haut degré, de qualité extra-supérieure et de nuance rouge pour cylindres qui, par sa très grande viscosité, réalise de 40 à 50 pour cent d'économie sur toutes les huiles brutes vertes ou noires indistinctement. Ne se décomposant pas au-dessous de 25 kilos de pression, LA VISCOSITINE entretient tous les organes qu'elle lubrifie dans un état de **propreté absolue et sans aucun échauffement.**

Afin de ne pas confondre cette huile avec ses similaires qui n'ont de rapport avec elle que par la nuance, exiger surtout la marque ci-dessus.

LA FRIGORIFIQUE (Marque déposée). Pour automobiles, dynamos, turbines, têtes de bielles, paliers et tous autres mouvements rapides. — Cette huile est reconnue de beaucoup supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Les Commandes sont expédiées le jour même de leur réception, la Maison ayant toujours en magasin un minimum de **200 fûts de Viscositine** et **200 fûts de Frigorifique.**

Agences principales à PARIS, ROUEN et Reims

(33)

C^{ie} FRANCO-AMÉRICAINNE

MONOPOLE DE CONSTRUCTION

DES

Machines Corliss RICE & SARGENT

DE PROVIDENCE (ÉTATS-UNIS)

BUREAUX & ATELIERS A **LESQUIN**, PRÈS LILLE (NORD)

MOTEURS GRANDE VITESSE POUR ÉLECTRICITÉ

Entreprise d'Usines à forfait

TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT, RÉPARATIONS, ÉTUDES GRATUITES

(36)

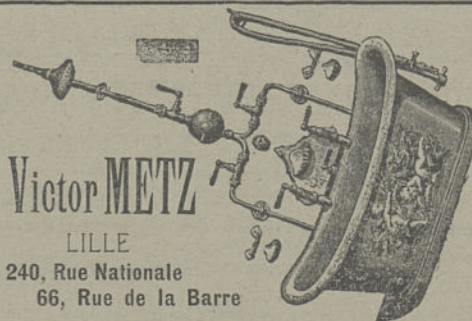
CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR
LA VAPEUR
B. P.

V. HUGLO, Ingr.-Const. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES
RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition
Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-
de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m³ à l'heure. (42)



Victor METZ

LILLE

240, Rue Nationale
66, Rue de la Barre

SALLES de BAINS

LAVABOS & CABINETS DE TOILETTE

Forage de puits et Sondage

ENTREPRISE DE SERVICE

d'EAUX & DE GAZ

Spécialité de Travaux

POUR

BRASSERIES et USINES

TÉLÉPHONE 693 (45)

E. & A. SÉE, Ing^{rs}. Constructeurs, **15, RUE D'AMIENS,** LILLE

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels

Etudes et Entreprise générale à forfait
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.

RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.

Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHÉ
des eaux d'alimentation

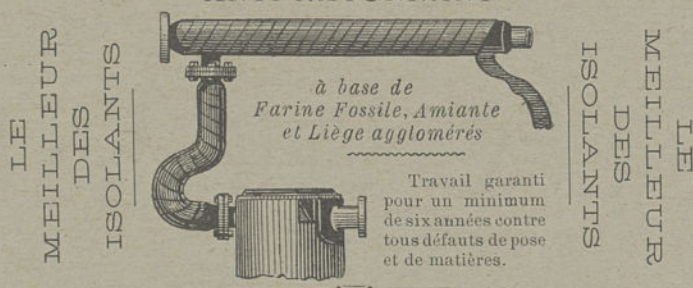
SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE
par l'emploi du

TARTRIVORE CONCENTRÉ

Produit liquide incolore à base de sucres végétaux
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU
ANTI-RAYONNANT



GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES

Enduit-Cables * Peinture-émail en toutes nuances (30)

REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES

Exploitations de Brevets

E. DECLERCQ & H. CORDONNIER

INGÉNIEURS

5, Rue Jean-Roisin

* LILLE *

Epuration des Eaux Industrielles

ÉCONOMISEUR CALVERT

Foyers et Grilles de Générateurs

POMPES

CENTRIFUGES, A PISTONS & A MOTEUR ELECTRIQUE

MOTEURS à Gaz et à Pétrole

VOITURES AUTOMOBILES & MOTOCYCLES

VOITURETTE A VAPEUR STANLEY (32)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

GRÉPELLE-FONTAINE * Succ^r, à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

Principales Récompenses : Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'Or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1^{er} ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULERIES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES. SPÉCIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95% d'alcools APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés extra-fins en 1^{er} jet, moins de 1% de feinte et 50% d'économie de charbon (Brevetés S.G.D.G.) S.G.D.G.).

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bouilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.) APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (B.S.G.D.G.) à volonté (Brevetés S.G.D.G.).

Privilage pour la circulation "DUBIAU" dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement. (35)

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, **20** francs; — Union postale, **25** francs.

RÉCLAMES : **2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE**

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN ÉCONOMIQUE** : Tableaux de production des aciers, fers, fontes et combustibles minéraux par département en France, pendant le 1^{er} semestre 1900; M. Millerand, ministre du Commerce dans le bassin houiller du Pas-de-Calais; La participation des mineurs aux bénéfices; L'accaparement du charbon; Les récompenses de l'Exposition (*suite*). — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*); Mines de Douvres. — **BULLETIN COMMERCIAL** : France; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Revue trimestrielle des cours de la Bourse de Lille; Mines de Ferfay-Cauchy (*à suivre*). — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

BULLETIN ÉCONOMIQUE

PRODUCTION DES ACIERS EN FRANCE

pendant le 1^{er} semestre 1900

MODE DE FABRICATION DE L'ACIER	PRODUCTION DES ACIERS OUVRÉS				PRODUCTION des lingots Bessemer et Siemens-Martin
	Rails	Aciers marchands	Tôles	Production totale	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Fondu au foyer Bessemer	143.946	161.436	36.252	341.634	476.982
Fondu au foyer Siemens-Martin	2.857	173.139	124.900	300.896	336.182
Puddledé ou de forge	»	3.535	394	3.929	»
Cémenté	»	505	»	505	»
Fondu au creuset	»	9.112	241	9.353	»
Obtenu par réchauff. de vieil acier.	»	3.781	1.444	4.925	»
Totaux	146.803	351.508	162.931	661.242	813.164
Production du 1 ^{er} semestre 1899.	128.698	345.148	155.373	629.219	771.425
Augmentations 1900	+18.105	+ 6.360	+ 7.558	+32.023	+41.739

PRODUCTION DES FERS EN FRANCE

pendant le 1^{er} semestre 1900

MODE DE FABRICATION DU FER	Rails	Fers marchands et spéciaux	Tôles	Production totale
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Puddledé	303	235.300	32.247	267.850
Affiné au charbon de bois	»	2.668	660	3.328
Obtenu par réchauffage de vieux fers et riblons	»	135.110	4.515	139.625
Totaux	303	373.078	37.422	410.803
Production du 1 ^{er} semestre 1899.	64	374.968	44.631	419.663
Différence 1900.	+ 239	- 1.890	- 7.209	- 8.860

PRODUCTION DES FONTES PAR DÉPARTEMENT

pendant le 1^{er} semestre 1900

DÉPARTEMENTS	DÉSIGNATION de la fonte suivant la nature du combustible	FONTES		Production totale
		d'affinage	de moulage et moulées en 1 ^{re} fusion	
		tonnes	tonnes	tonnes
Allier	Au coke	9.255	4.023	13.278
Ardèche	Au coke	9.333	2.940	12.273
Ariège	Au coke	17.042	»	17.042
Aveyron	Au coke	12.000	43	12.043
Bouches-du-Rhône	Au coke	11.563	»	11.563
Charente	Au bois	»	400	400
Cher	Mixte	»	6.852	6.852
Dordogne	Au bois	60	150	210
Gard	Au coke	35.557	2.398	37.955
Isère	Au coke	18.781	170	18.951
Landes	Au coke	36.382	1.120	37.502
—	Au bois	2.108	1.220	3.328
Loire	Au coke	10.272	»	10.272
Loire-Inférieure	Au coke	30.179	5.211	35.390
Lot-et-Garonne	Au coke	»	11.255	11.255
Marne (Haute-)	Au coke	12.309	14.261	26.570
—	Au bois	728	145	873
Meurthe-et-Moselle	Au coke	616.532	201.304	817.836
Nord	Au coke	156.000	»	156.000
Pas-de-Calais	Au coke	41.324	7.850	49.174
Pyrénées-Orientales	Au bois	2.557	»	2.557
Rhône	Au coke	11.912	2.608	14.520
Saône (Haute-)	Au bois	816	30	846
Saône-et-Loire	Au coke	41.798	»	41.798
Tarn	Au coke	2.600	900	3.500

RÉCAPITULATION

Au coke	1.072.839	254.083	1.326.922
Au bois	6.269	1.945	8.214
Mixte	»	6.852	6.852
Totaux	1.079.108	262.880	1.341.988
Production du 1 ^{er} semestre 1899.	1.033.901	253.140	1.287.041
Différence 1900	+ 45.207	+ 9.740	+ 54.947

PRODUCTION DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX PAR DÉPARTEMENT
pendant le 1^{er} semestre 1900 et 1899

DÉPARTEMENTS	NATURE DU COMBUSTIBLE	PRODUITS	
		1899	1900
		Tonnes	Tonnes
Allier	Houille	478.479	453.592
Alpes (Basses-) . . .	Lignite	24.923	27.318
Alpes (Hautes-) . . .	Anthracite	5.850	6.420
Ardèche	Houille et anthracite	30.560	31.439
Aveyron	Houille	562.344	516.883
—	Lignite	2.817	2.582
Bouches-du-Rhône . .	—	236.730	274.971
Cantal	Houille	50.991	46.922
Corrèze	Houille	215	230
Corse	—	15	»
Côte-d'Or	Houille et anthracite	3.305	4.426
Creuse	Houille	95.200	94.820
Dordogne	Lignite	1.430	1.210
Drôme	—	63	775
Gard	Houille	996.769	1.007.413
—	Lignite	9.052	42.400
Hérault	Houille et anthracite	110.572	112.590
—	Lignite	100	45
Isère	Anthracite	125.286	147.154
—	Lignite	60	65
Landes	—	»	388
Loire	Houille et anthracite	4.895.732	4.916.082
Loire (Haute-)	Houille	442.406	425.970
Loire-Inférieure . . .	Anthracite	40.788	40.791
Lot	Houille	4.560	2.098
Maine-et-Loire	Anthracite	7.270	7.002
Mayenne	—	20.245	19.414
Nièvre	Houille	93.286	94.439
Nord	Houille et anthracite	2.899.297	2.805.071
Pas-de-Calais	Houille	6.915.768	7.241.721
Puy-de-Dôme	Houille et anthracite	209.774	226.946
Pyrénées-Orientales .	Lignite	708	973
Rhône	Houille	17.904	15.270
Saône (Haute-)	—	111.797	121.302
— —	Lignite	3.950	3.401
Saône-et-Loire	Houille et anthracite	937.933	887.984
Savoie	Anthracite	6.433	8.856
—	Lignite	4.500	5.056
Savoie (Haute-)	Anthracite	85	523
Sèvres (Deux-)	Houille	9.152	8.781
Tarn	—	378.690	272.588
Vaucluse	Lignite	1.291	2.012
Vendée	—	14.363	14.739
Vosges	Lignite	353	1.997
Yonne	—	35	28

RÉCAPITULATION

Houille et anthracite	16.401.076	16.496.966
Lignite	282.712	332.921
Totaux	16.383.788	16.529.887
Augmentation totale		146.099

M. MILLERAND, Ministre du Commerce,

DANS LE BASSIN HOUILLER DU PAS-DE-CALAIS

La réception de M. Millerand par la ville de Lens, où il est venu inaugurer un nouvel hospice, et les visites qu'a faites ensuite le Ministre aux C^{ies} houillères de Lens et de Bruay, ne peuvent passer inaperçues.

M. Millerand est, en effet, un ardent apôtre des idées socialistes même les plus avancées, et l'adhésion qu'il avait donnée au programme du Parti ouvrier français lors du fameux banquet de Saint-Mandé, en 1896, puis les discussions bruyantes et passionnées dont il a fourni la cause aux divers partis socialistes par son entrée dans le Cabinet présidé par M. Waldeck-Rousseau, appellent forcément l'attention sur ses actes et sur ses paroles.

De ceux-ci et de celles-là, il ressort nettement que le Ministre du Commerce repousse absolument la lutte des classes. Il est d'avis que la fraternité humaine et le bien-être général ne peuvent sortir d'une guerre fratricide engendrée par la haine, en vertu, sans doute, de ce principe de mécanique qui peut s'appliquer à tous les efforts accomplis, de quelque nature qu'ils soient, et qui se manifeste d'autant plus brutalement que ceux-ci sont plus violents: « La réaction est toujours égale à l'action. » Il est ce qu'on appelle socialiste « évolutionnaire ». Il laisse au temps le soin d'imposer complètement l'idéal qu'il s'est forgé mais, en attendant, il met le plus possible en pratique le vieux proverbe « Aide-toi et le ciel t'aidera », et il favorise, de tout le pouvoir que les circonstances ont mises à sa disposition, l'approche du moment où cet idéal sera atteint.

Ceci dit, il faut reconnaître que les paroles de paix et de concorde que M. Millerand a partout fait entendre ont partout été applaudies et que s'il a remporté un succès personnel considérable près des ouvriers, il a également su faire partager, au moins en grande partie, sa manière de voir par la plupart des bourgeois plus ou moins patrons qui l'écoutaient.

Mais, entendons-nous bien, je ne veux pas dire par là qu'il a convertis ceux-ci à son socialisme avancé. Je veux dire tout bonnement que sur le terrain de l'entente si désirable du Capital et du Travail, tout le monde s'est trouvé d'accord pour reconnaître la nécessité d'éviter les grèves et de recourir à la conciliation et à l'arbitrage pour aplanir les différends qui naissent de temps en temps entre les patrons et les ouvriers.

A ce point de vue, mon tempérament d'homme calme et ennemi des décisions brutales me pousse à me réjouir du succès du Ministre. Car, il ne faut pas s'y tromper, ce succès n'est nullement platonique. Tout le monde a encore présent à la mémoire le récent décret par lequel était décidée la création de *Conseils du Travail*. Or, au cours de son voyage dans le Pas-de-Calais, M. Millerand a annoncé que deux de ces Conseils allaient, à bref délai, être institués, l'un à Lille, l'autre dans le bassin houiller. Le principal résultat de son voyage dans ledit bassin sera donc certainement, d'avoir préparé les intéressés directs à accueillir favorablement cette création et à les accoutumer dès maintenant à l'idée d'avoir recours à l'arbitre, ainsi désigné, quand la nécessité s'en fera sentir.

Tous les charbonnages du Pas-de-Calais ne sont probablement pas déjà disposés à user couramment de ce moyen de conciliation, mais enfin il y en a sûrement qui se prêteront

volontiers à en faire l'expérience. D'autre part, tant que M. Basly restera à la tête du Syndicat des mineurs, on peut supposer que les idées de modération prévaudront au Comité de ce Syndicat. Dans ces conditions, M. Millerand trouve dans le bassin houiller un champ d'expériences très habilement préparé pour ses Conseils du travail.

Mais, si vif qu'ait été son succès, et malgré le charme indéniabie sous lequel il laissait ses auditeurs, ou plutôt à cause de ce succès et de ce charme, il faut bien reconnaître que le Ministre prêchait des convertis. Ainsi qu'il s'est d'ailleurs plu à le reconnaître, nos directeurs de charbonnages sont tous des hommes de progrès, ayant souci de l'écrasante responsabilité morale qui leur incombe, et les Conseils du Travail n'innoveront rien dans notre région : les dernières Conférences mixtes d'Arras et les procès-verbaux qui en ont résulté sont là pour l'affirmer. C'est ce qu'a bien fait ressortir, au nom de toutes les Compagnies houillères, l'éminent agent général des mines de Lens, M. Reumaux, dans un superbe discours qu'il a adressé au Ministre, en lui présentant tous les ouvriers médaillés de la Compagnie de Lens.

En résumé, M. Millerand s'est montré excessivement habile en sachant rassurer quelques timorés, calmer les plus avancés et préparer ainsi le fonctionnement normal et régulier, dans une contrée ouvrière des plus peuplées, d'un organisme nouveau qu'il veut voir adopter dans toute la France : le succès de l'un de ces Conseils ne serait-il pas la preuve que l'organisme n'est pas défectueux ?

Évidemment, dans sa pensée, le Conseil du Travail n'est qu'un premier acheminement vers l'arbitrage obligatoire et il en est, pour ainsi dire, convenu dans son discours du punch populaire donné en son honneur à Lens.

Mais Léon Say lui-même n'a-t-il pas préconisé cette institution que M. Millerand veut mettre sur pied et chacun ne désire-t-il pas l'arbitrage obligatoire entre nations pour éviter les guerres ? En tout cas, il n'est pas encore question de celui-ci entre particuliers et l'arbitrage facultatif a des avantages si évidents sur les grèves qu'il est grandement désirable de le voir se propager de plus en plus dans tout le pays.

* * *

Je ne parlerai pas, dans cette Revue, de la journée du dimanche 7 octobre pendant laquelle M. Millerand a inauguré l'Hôtel des Postes d'Arras et l'Hospice de Lens. Je le suivrai tout simplement dans ses visites du lundi aux mines de Lens et de Bruay.

Dès huit heures du matin, un train amène le Ministre à la maison d'administration des mines de Lens, où il est reçu par le Conseil, composé de MM. Léonard Danel, président, Anatole Descamps, Albert Motte, Pierre Destombes, Émile Bigo-Danel, Théodore Barrois, Albert Crespel, Ernest Tilloy, et par M. Reumaux, agent-général de la Société, assisté des principaux chefs de service : MM. Bollaert, Dinoire, Laffite, etc.

Un déjeuner froid est servi par petites tables. A la fin du repas, M. Danel, dans un excellent petit discours, prie le Ministre d'inviter M. le Président de la République à venir visiter les installations de Lens et, tout en faisant l'éloge de M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, regrette son départ pour la préfecture du Rhône. Il assure que les Sociétés houillères ne négligent aucun de leurs devoirs envers leurs ouvriers.

M. Millerand répond par quelques mots aimables, puis le train emmène tout le monde vers l'important rivage de la Compagnie.

Là, le Ministre assiste au déchargement des wagons, au chargement des bateaux, puis on retourne à la fosse n° 12. En passant, on admire les nombreuses batteries de fours à coke avec ou sans récupération. L'un d'eux est ouvert et le saumon de coke embrasé est poussé par une défourneuse à vapeur du côté des visiteurs, où il est immédiatement arrosé d'eau et refroidi.

Au n° 12, le Ministre s'habille en mineur, ainsi qu'un certain nombre de personnes qui l'accompagnent. Il sera guidé, dans son excursion souterraine, par MM. Reumaux et Laffite. Tout le groupe est photographié.

On jette un coup d'œil au moulinage, au triage, puis à la machine d'extraction. Là, on lui explique le rôle de l'évitement inventé par M. Reumaux, et dont une réduction figure à l'Exposition ; puis, par deux fois, le mécanicien fait marcher sa machine à toute vitesse et l'abandonne complètement. Le fonctionnement de cet appareil est si précis qu'à chaque fois la machine s'arrête toute seule un peu avant que les cages n'eussent atteint les recettes. Ces expériences ont favorablement impressionné les visiteurs à qui il venait ainsi d'être démontré que la descente était exempte de tout danger.

Au fond, à l'étage de 268, M. Millerand fait partir une mine par l'électricité et, armé d'un pic, détache de la veine Alfred une gaillette qui sera remontée, puis on fait fonctionner devant lui une haveuse mécanique.

Pendant ce temps, sur le carreau de la fosse, M. Dinoire montre une fois de plus ses remarquables qualités d'organisateur. Il forme un grand carré vide avec le côté du bâtiment par où doit sortir le Ministre, les Ingénieurs et principaux employés de la Compagnie, les médaillés du commerce et les médaillés militaires appartenant à la Compagnie. De chaque côté de la porte se trouve une petite haie de mineurs en tenue de travail propre et pic en main, tandis qu'une autre escouade de mineurs remontant de la fosse, les vêtements, les mains et la figure noirs, quelques-uns pieds nus, la lampe allumée à la barrette, offre au Ministre, à son arrivée dans la cour, un magnifique bouquet qui, heureusement pour lui, n'a pas descendu au fond, car ses couleurs sont bien claires et brillantes.

Après avoir présenté au Ministre tout le personnel supérieur de la Compagnie, M. Reumaux lui présente les médaillés et prononce l'intéressant discours qui suit :

Monsieur le Ministre,

Les ouvriers médaillés que j'ai l'honneur de vous présenter comptent parmi les meilleurs et les plus fidèles serviteurs de la Société des mines de Lens. Le dévouement dont ils ont fait preuve pendant une succession ininterrompue de trente années et plus, au cours desquelles leur situation s'est améliorée à mesure que s'affirmait la prospérité de la Société, me remet en mémoire les paroles si justes que vous prononciez le 18 août dernier à la distribution des récompenses de notre belle Exposition :

« De quoi, disiez-vous, serviraient à l'humanité les inventions les plus prodigieuses, les plus merveilleuses machines, si la condition de l'homme n'en était améliorée ? Ce n'est pas à la perfection de l'outillage, c'est au bien-être de l'ouvrier qu'il convient de mesurer le degré de civilisation ; l'homme est, dit-on, l'artisan de son propre bonheur, encore faut-il que la société lui laisse le loisir d'y travailler, qu'elle ne l'abrutisse pas par une tâche au-dessus de ses forces, qu'elle crée autour de lui une atmosphère de solidarité et de justice où se développeront ses bons instincts et s'atrophieront les autres ».

Ces nobles paroles précisent le but à proposer toujours aux inventeurs et aux industriels et tracent éloquemment une règle de conduite dont vous aviez raison de faire la mesure du degré de civilisation des peuples.

Qu'il me soit permis, Monsieur le Ministre, de vous dire que c'est ce but élevé qu'ont envisagé les ingénieurs et exploitants de nos houillères ; vous trouverez parmi nous justifiée et pratiquée cette affirmation de morale que le progrès matériel et la richesse acquise imposent aux Sociétés, comme aux individus, des devoirs plus étendus sans lesquels ni ce progrès ni cette richesse ne sont un véritable bienfait social.

C'est donc à améliorer les conditions du travail souterrain, à en mieux assurer de jour en jour la sécurité que se sont appliqués nos ingénieurs, nos chefs de service et nos porions. Sous leur direction, sous le contrôle des ingénieurs de l'Etat qui ne leur ont jamais ménagé leurs conseils éclairés, la mine est devenue plus sûre et plus saine ; le chemin facile et rapide des cages a remplacé la lente et pénible ascension par les échelles ; de puissants ventilateurs font circuler d'énormes volumes d'un air vivifiant jusque dans les coins les plus reculés de la mine et, par de larges galeries et des puits spéciaux, entraînent, à mesure qu'ils se forment ou se dégagent, les miasmes et les gaz dangereux. Sur tous points, les méthodes d'exploitation sont conduites de façon à rendre le plus sain, le moins dangereux et, suivant les circonstances économiques, le plus rémunérateur possible, le travail de l'ouvrier.

C'est vous dire, Monsieur le Ministre, que dans nos mines, les progrès d'ordre purement industriel ont à eux seuls apporté d'heureuses améliorations à la condition du travailleur. Mais il est d'autres avantages que les Compagnies houillères ont eu à tâche d'assurer à la population minière, avantages qui sont permanents, alors même que les résultats de l'exploitation subissent des amoindrissements sensibles.

Si le temps trop court que vous pouvez nous donner vous eût permis de visiter nos cités ouvrières, vous y auriez vu des habitations spacieuses, bien éclairées et bien aérées, des écoles fréquentées par plus de 3.500 enfants, des églises, des ouvroirs, des dispensaires, de nombreuses coopératives ouvrières, des sociétés musicales de valeur exceptionnelle composées uniquement d'ouvriers, des sociétés d'épargne, de secours mutuels, d'archers et bien d'autres, tout un ensemble enfin d'institutions sociales qui constituent précisément cette atmosphère de bien-être et de solidarité dont vous proclamiez si justement la nécessité.

Aussi, à mesure que l'accroissement graduel de nos mines nous a permis d'admettre de nouveaux ouvriers, la main-d'œuvre nous est venue de toutes parts, assurée de trouver, non seulement, les salaires plus élevés qui la sollicitent et la retiennent, mais encore des conditions de travail hygiéniques et des institutions de prévoyance dictées par un haut sentiment de solidarité et de justice.

Les lois récentes qui ont imposé à l'industrie la charge d'indemnités et de pensions en cas d'accidents, de maladies ou de vieillesse n'ont point été, dans leur principe, une innovation pour les Compagnies houillères ; leurs anciens règlements particuliers de caisses de secours dont, volontiers, elles ont fait le sacrifice, ont servi de base à la préparation des lois nouvelles ; les sociétés houillères ont apporté à l'élaboration de ces lois, le concours de leur expérience et entendent les appliquer dans le même esprit de progrès social qui les a inspirées au Gouvernement de la République.

Grâce à tout ce qui a été déjà réalisé en ce genre, et Dieu me garde de dire qu'il n'y a plus de progrès à faire, les rapports des deux facteurs de la production houillère, le capital et le travail, deviennent plus faciles et la bonne harmonie de ces rapports, entretenue par une mutuelle estime, de prudentes directions et de loyales ententes avec les délégués des ouvriers, permet à l'industrie minière de réaliser, au meilleur profit de tous, ces installations dont l'importance sociale justifie la sollicitude des Pouvoirs publics et que vous voulez bien nous faire l'honneur de visiter.

Si, d'année en année, la Société des mines de Lens, à mesure que ses affaires augmentaient, a eu la satisfaction de pouvoir apporter d'heureuses améliorations à la condition de son personnel, de leur côté, les ouvriers mineurs ont donné d'admirables exemples de bonne entente et de dévouement à la cause commune ; nous avons autour de nous, Monsieur le Ministre, plus de 200 ouvriers qui portent, avec une légitime fierté, la médaille d'honneur accordée par le Gouvernement aux vétérans de l'armée du travail. N'est-ce point la preuve que si tous ont ressenti, dans une large mesure, les bons effets de l'organisation prudente de la Société, beaucoup aussi lui ont donné des témoignages d'attachement qu'aucun conflit passager n'a pu faire oublier.

Votre présence ici, Monsieur le Ministre, est pour la Société des mines de Lens une occasion de se montrer fière de cet attachement de son personnel ; en vous le disant par la voix de celui que sa fonction mêle chaque jour à la vie laborieuse de tous, elle a voulu rendre plus affirmatif encore son désir de voir se continuer, se consolider l'entente qui existe aujourd'hui et les heureux résultats qui en découlent, désir commun, je m'empresse de l'ajouter, à la Société des mines, à ses ouvriers, à leurs représentants légaux et aussi, qu'il me permette de lui rendre cet hommage, à M. le Préfet du Pas-de-Calais, dont l'autorité, la clairvoyance et le haut esprit de conciliation ont su prévenir ou régler bien des conflits et dont le départ est une cause de regrets pour tous, ouvriers et patrons.

M. Millerand a répondu à M. Reumaux, en lui remettant la

rosette d'officier de la Légion d'honneur, aux applaudissements de tous les spectateurs et en lui donnant l'accolade :

La participation à l'Exposition de la Compagnie des mines de Lens a, du reste, prouvé sa puissance, dit le Ministre, et j'avais l'occasion en venant ici, de consacrer, par une récompense publique, la haute estime dont le Gouvernement l'entoure.

Je suis d'autant plus heureux de remettre la rosette de la Légion d'honneur à son agent-général, M. Reumaux, que celui-ci vient d'exprimer les sentiments d'un homme qui connaît les ouvriers pour vivre au milieu d'eux, et d'un homme surtout qui pense que le devoir de ceux qui sont placés à la tête de travailleurs n'est pas seulement d'en tirer le plus grand profit possible, mais aussi de les faire participer aux heureux résultats de l'œuvre commune.

Aussi est-ce toute l'armée des travailleurs sous sa direction que le Gouvernement de la République a voulu honorer en lui conférant cette distinction, en même temps que le directeur habile, l'ingénieur éminent qui a trouvé tant d'inventions intéressant la sécurité des ouvriers et aidant au développement de la prospérité nationale.

M. Léonard Danel attache la rosette sur la poitrine de M. Reumaux, très ému, et le Ministre part avec sa suite pour les mines de Bruay.

Réception très chaleureuse également à Bruay, mais le temps a manqué. Le Conseil d'administration de la Compagnie, composé de MM. le docteur Marmottan, président, Dincq, Le Gentil, Leroy et Soubeiran, et M. Elby, maire de Bruay, ont reçu le Ministre à la gare à son arrivée.

Un excellent déjeuner, offert par la Compagnie de Bruay, réunissait 110 convives dans la maison d'administration, superbement décorée pour la circonstance. Après le repas, très réussi et très cordial, M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, prend le premier la parole. Il porte la santé du Président de la République et fait l'éloge de la Compagnie, qui remplit admirablement ses devoirs d'humanité envers ses ouvriers. « Vous êtes ici, Monsieur le Ministre, dit-il, en territoire ami, au siège d'une Compagnie puissante par ses capitaux, par son outillage, et dont le dévouement des ingénieurs est de tous les instants ».

M. Marmottan, qui lui succède, prononce un très remarquable discours. Il rappelle l'œuvre du Congrès de la Paix, tenu récemment à Paris, et il rend, en passant, hommage à MM. Frédéric Passy et Léon Bourgeois. Comme M. Millerand, il voudrait que tous les différends entre patrons et ouvriers fussent réglés amicalement et il est un très chaud partisan de l'arbitrage.

M. Millerand se déclare très heureux de voir ses idées partagées par ceux qui l'entourent.

« L'aube d'une ère où nous aurons la solution pacifique de tous les conflits par la justice et la solidarité n'est pas loin, dit-il.

» D'avance, je lève mon verre au spectacle que vous allez nous donner : celui du patron et de l'ouvrier vivant sur le même pied de droit et de solidarité ».

A la Mairie, M. Millerand reçoit les délégations ouvrières et donne les palmes à M. Carnat, ingénieur principal des mines de Bruay, et des médailles d'honneur à divers mineurs. Puis il se rend au siège n° 5, très gentiment décoré. Il y passe si peu de temps qu'on ne laisse pas seulement descendre de voiture tous ceux qui l'accompagnent. Il peut pourtant se rendre à peu près compte de l'énorme puissance de l'installation.

Après une courte apparition au Cercle de la Compagnie, où il reçoit encore quelques sociétés, le Ministre est ramené à la

gare, où il reprend le train, très satisfait de sa journée. Il est rentré à Paris vers sept heures du soir.

* * *

Une particularité de la journée a été la présence, dans le cortège officiel et aux repas offerts par les Compagnies, de quelques délégués du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais. Ces braves gens pouvaient à peine en croire leurs sens, et leur joie, leur juste fierté, si vous voulez, de voir qu'ils ne sont pas traités en ennemis et que leur syndicat s'affirme de plus en plus, était bien partagée par la plus grande partie des mineurs, qui leur manifestaient cordialement leur sympathie. Et, mon Dieu, tous ces gens-là avaient raison d'être fiers. C'est peut-être bien, comme l'a dit M. Millerand, le premier symptôme de l'ère où la solution pacifique des conflits sera obtenue par la justice et la solidarité sociale.

E. LEFÈVRE.

La participation des Mineurs aux bénéfices

Il convient d'attirer tout spécialement l'attention sur une heureuse initiative qu'a prise la C^{ie} des mines de Carvin.

Dans un moment très difficile pour cette C^{ie}, sur la proposition de M. Boudenoot, l'éminent député du Pas-de-Calais, qui venait d'être nommé président du Conseil d'administration, celui-ci fit ajouter aux statuts un nouvel article prévoyant un prélèvement sur les bénéfices pour acheter des cinquièmes d'actions de la C^{ie} et pour les répartir entre les employés et les ouvriers les plus méritants.

La première distribution de ces cinquièmes d'actions a eu lieu récemment et nous ne pouvons faire mieux que de reproduire *in extenso* le beau discours prononcé à cette occasion par M. Boudenoot. Il montre à quel point s'est toujours affirmée, dans les mines, la solidarité sociale dont il a été tant question pendant le voyage à Lens de M. Millerand, car il ne faut pas oublier que la mesure que nous faisons connaître aujourd'hui a été votée par les actionnaires il y a déjà quatre ans et que, depuis lors, ceux-ci n'ont pas touché un sou de dividende avant cette année.

DISCOURS DE M. BOUDENOOT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

J'éprouve une grande satisfaction à présider, au nom du Conseil d'administration, et je puis vous dire au nom de tous les actionnaires des mines de Carvin, de qui nous en avons mandat, la cérémonie, qu'on peut dire familiale, à laquelle nous allons procéder pour la première fois.

Aussi ai-je avancé mon retour d'Allemagne, où je faisais tout à la fois un voyage d'études et de repos, pour venir assister à la séance de ce jour; et tous mes collègues du Conseil ont eu à cœur d'être aussi présents et de prendre part à la cérémonie, pour donner à tout le personnel de la mine le témoignage de l'intérêt qui lui est dû et que nous lui portons.

L'origine de la mesure dont nous faisons aujourd'hui la première application en faveur de notre personnel, est dû à un acte de confiance de la part des actionnaires de la Compagnie en leurs collaborateurs de tous ordres, depuis le Conseil et le Directeur jusques à l'ouvrier du fond et du jour.

Ce qui donne à cet acte de confiance plus de prix encore, c'est que je l'ai obtenu du Conseil et des actionnaires des mines de Carvin il y a quatre ans, à une époque où la situation de notre entreprise était difficile et malheureuse.

C'a été en même temps un acte d'espérance en des jours meilleurs, qui sont en effet venus et que nous nous efforcerons de rendre durables.

Par suite de circonstances diverses et de causes d'ordre général autant que particulier, la mine de Carvin a traversé, en 1895 et 1896, une crise qu'il a fallu conjurer et dont nous sommes sortis grâce au concours et à la ferme volonté de tous.

L'appel qui a été fait au dévouement de chacun a été entendu, et c'est au plus fort de cette crise que le Conseil d'administration, renouvelé et rajeuni, n'a pas hésité, pour témoigner de sa robuste confiance dans le relèvement de nos affaires, à proposer aux actionnaires, à qui il déclarait loyalement que pendant trois ou quatre années il ne pourrait être distribué aucun intérêt ni dividende, de consentir à faire une part dans les bénéfices, dès qu'ils reparaitraient, au personnel des employés et des ouvriers de la mine.

Les statuts furent modifiés en 1896, et une clause nouvelle y fut insérée, qui permet au Conseil de prélever entre un et six pour cent du chiffre total des dividendes distribués pour acheter des cinquièmes d'actions et pour les répartir entre les employés et ouvriers reconnus les plus méritants.

Cette année, pour la première fois depuis 1895, nous avons pu distribuer des dividendes aux actionnaires, et ceux-ci, sur notre demande, nous ont, à l'unanimité, autorisé à appliquer le nouvel article des statuts en distribuant 25 cinquièmes, dont 2 aux employés et 23 aux chefs-ouvriers et ouvriers.

Nous espérons bien que l'année prochaine, c'est une trentaine environ qui recevront chacun un cinquième, et nous souhaitons de pouvoir procéder à pareille distribution dans les années suivantes, de sorte que, s'il en est ainsi, nous aurons, dans une dizaine d'années, 300 de nos ouvriers comme actionnaires de la mine.

Il est peut-être intéressant que vous sachiez que cette participation aux bénéfices et cette accession des employés et ouvriers à la propriété d'actions de la mine est chose assez rare. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemples dans notre bassin houiller, et je serai peut-être taxé de téméraire, ainsi que mes collègues du Conseil, pour avoir introduit cette innovation.

Mais ni la critique ni la raillerie ne nous arrêtera; nous tenons à marquer d'une façon nette et large notre sympathie à notre personnel ouvrier, particulièrement à ceux qui par le nombre de leurs années de service, leur zèle et leur dévouement, montrent qu'ils sont attachés à leurs devoirs, aiment la mine et leur métier de mineur et qu'ils s'intéressent à sa vie et à sa prospérité.

Au surplus, il en a toujours été ainsi dans l'industrie des mines, et ce sont les Compagnies de mines qui, de même que leurs sœurs, les grandes compagnies de chemins de fer, qu'on peut, à cet égard, mettre au même rang, ont eu les premières des caisses de secours, des caisses d'assurances, des caisses de retraites, et ont fondé des institutions ouvrières qui ont servi de modèle.

Depuis quelques années, l'Etat entrant dans la voie où nous l'avions devancé, a pris en main le service des retraites et de l'assurance et nous n'avons plus à y présider, tout en y participant.

C'est alors que j'ai pensé qu'il nous fallait songer à d'autres mesures et donner à notre personnel de nouvelles marques de notre sympathie et de notre sollicitude.

J'ai proposé cette mesure-ci d'abord; je dis d'abord, parce que je songe à en réaliser diverses autres encore, lorsque notre situation sera devenue plus forte et plus sûre de l'avenir.

Ce que nous faisons aujourd'hui est un commencement, et pour une petite mine comme la nôtre, entourée de Compagnies riches et puissantes, c'est déjà une grande chose et c'est aussi d'un bon exemple.

Lorsque M. le Ministre du commerce et de l'industrie, qui s'intéresse particulièrement aux questions ouvrières, viendra dans le Pas-de-Calais, — et j'ai appris ce matin qu'il se propose de faire dans une quinzaine de jours une visite dans notre bassin houiller, — il ira tout naturellement au chef-lieu de notre centre minier, c'est-à-dire à Lens; et il aura raison. Car aux mines de Lens, qui sont des plus importantes et des mieux outillées de notre région, et que dirige un ingénieur de rare mérite, que nous considérons comme notre maître dans la science et la pratique de notre industrie, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire récemment à M. le Ministre lui-même, celui-ci pourra assu-

rément voir mille choses intéressantes que nous ne pourrions lui montrer dans nos humbles mines de Carvin. Cependant, il n'y verra pas, bien qu'il y puisse trouver vingt autres œuvres ouvrières dignes d'attention, il n'y verra pas, dis-je, ce qui est en germe dans la mesure que nous avons prise : je veux parler de cette participation progressive de nos ouvriers et employés à la possession de titres représentant la propriété même de la mine et notre fonds social.

Voilà ce que je tenais à vous dire en quelques mots, à vous tous qui m'écoutez et qui êtes pour nous des collaborateurs d'élite, afin que vous puissiez le redire à tous vos camarades du fond et du jour.

Vous pouvez dire que votre Conseil d'administration a toujours tenu à s'inspirer et s'inspirera toujours des sentiments de sympathie et d'intérêt que méritent les mineurs.

Les mineurs ont peut-être plus de titres que les artisans des autres industries à la sollicitude des Pouvoirs publics et des hommes qui ont l'honneur de diriger les exploitations houillères.

Ils travaillent dans des conditions plus malaisées, plus dangereuses.

Le mineur ne doit pas seulement être un rude travailleur ; c'est en quelque sorte aussi un soldat qui a pour ennemis le feu, l'eau, la terre aussi.

Il lui faut du courage et du sang-froid, et à certains moments, un dévouement tenace et persévérant pour triompher de ces ennemis et des difficultés qu'ils lui opposent.

En lui demandant de bien faire ce métier difficile et de remplir convenablement sa tâche, nous tenons à lui marquer que nous lui en savons gré, que nous ne cessons de nous préoccuper de sa situation et des moyens d'améliorer les conditions de son travail et de son existence, de lui témoigner en un mot notre fraternelle sollicitude.

Ces sentiments du Conseil sont aussi ceux de vos directeur et ingénieurs, qui en s'y associant, suivent d'ailleurs leurs propres inspirations.

A ces sentiments, doit s'ajouter l'esprit de justice et celui de discipline.

Pour être tout à fait juste, il faut aussi être humain, et c'est un point que nous recommandons, du haut en bas de l'échelle, à notre personnel.

Quant à la discipline, elle est à la fois absolument nécessaire et utile.

Sans elle, aucune exploitation minière ne serait possible ; il faut la maintenir dans l'intérêt de tous et de l'ouvrier lui-même, en premier lieu parce qu'elle seule procure la sécurité de son travail. Elle doit surtout être faite de justice et de confiance réciproque.

J'ai plaisir à reconnaître que l'esprit de discipline règne chez nous ; ce qui nous manque, c'est l'exactitude au travail et il en résulte un trop grand nombre d'absences qui arrête l'essor de notre développement.

Si je vous fais, Messieurs, l'exposé des principes que je viens de rappeler, c'est que leur application a rendu possible le relèvement de notre entreprise et la distribution à laquelle nous allons procéder.

C'est en continuant à nous y conformer avec fidélité que nous pourrions voir des cérémonies comme celle-ci se renouveler les années prochaines.

Vous le comprenez, et j'ai le plaisir de constater que vos ingénieurs et directeur le comprennent au plus haut point.

Aussi, pouvez-vous vous reposer sur eux, sur leurs capacités, sur leur zèle et leur dévouement à l'œuvre commune, sur leur courage aussi et sur leur volonté de vous donner le bon exemple.

Vous l'avez vu récemment dans une circonstance malheureuse. C'est votre directeur, M. Jardel, qui, avec un d'entre vous, M. Massy, a procédé au sauvetage de votre ancien délégué mineur, M. Mallez, et de son beau-frère ; et ils ont d'autant plus de mérite qu'ils ont accompli cet acte en dehors du service de la mine et chez un industriel voisin.

Le Gouvernement de la République a voulu récompenser cet acte de courage et de dévouement en accordant une médaille d'argent à M. Jardel et à M. Massy.

Je suis heureux, en même temps que nous distribuons des cinquièmes d'actions à 23 de nos ouvriers, de remettre à MM. Jardel et Massy les insignes de la médaille qui leur a été décernée.

J'y joins, au nom du Conseil, toutes nos félicitations, et j'ai grande joie à constater que vous avez à votre tête un directeur en qui vous pouvez, comme vos administrateurs, avoir toute confiance.

Je vais procéder maintenant à la distribution des cinquièmes et des médailles.

Ci-dessous, à titre de document, nous reproduisons le règlement d'après lequel les titres sont distribués :

RÈGLEMENT DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Employés. — Pour participer à la distribution, une durée de service d'au moins 15 ans est nécessaire.

La liste des employés remplissant cette condition est dressée par le directeur et présentée au Conseil, qui désigne, d'après leur mérite et les services rendus, ceux qui recevront un cinquième d'action.

Ouvriers. — Pour participer à la distribution, une durée de service d'au moins 15 ans est nécessaire.

La liste des ouvriers remplissant cette condition est dressée par le directeur ; elle est établie dans l'ordre qui résulte du nombre de points qu'il y a lieu d'attribuer à chacun de ces ouvriers, en appliquant les règles suivantes :

1° Chaque année de service donne droit à 2 points ;

2° Chaque enfant ou gendre travaillant à la Cie depuis un an au moins, donne droit à 10 points ;

3° La capacité professionnelle entrera en ligne de compte pour un nombre de points variant de 1 à 10 ;

4° Les actes de courage, sauvetage, etc., entreront en ligne de compte pour un nombre de points variant de 1 à 15 ;

5° L'exactitude au travail entrera en ligne de compte pour un nombre de points variant de 1 à 15.

Les cinquièmes d'actions seront attribués aux ouvriers qui se trouveront occuper les premiers rangs sur la liste ainsi dressée, et ce, jusqu'à concurrence du nombre de cinquièmes distribué chaque année.

* * *

Nous adressons également nos félicitations personnelles à MM. Jardel et Massy pour leur acte de courage, dont nous n'avions pas eu connaissance. E. L.

L'ACCAPAREMENT DU CHARBON

Sous ce titre et avec une très louable intention, nous en sommes sûrs, notre excellent confrère M. Laur, de l'*Echo des Mines*, enfourche à nouveau son grand cheval de bataille. Mais, nouveau Don Quichotte, il use ses efforts à rompre sa vieille lance de bois contre d'éternels moulins à vent et toutes ses flèches manquent le but, tous ses mots sonnent faux.

A propos de la rareté et de la grande fermeté des charbons, le voilà donc emballé sur le mot accaparement et il brandit aussi vigoureusement que possible et avec une foi digne d'une meilleure cause, des foudres sans doute respectables mais incapables, et pour cause, d'atteindre ceux qu'il menace de leurs redoutables effets. Il le sait d'ailleurs très bien, mais il éprouve probablement le besoin de faire du bruit.

Après avoir, dans un récent article, fait un éloge dithyrambique du plus important Comptoir de vente de matière première existant en France, il se montre illogique au point de

batailler contre un Comptoir analogue qui n'existe même pas, malheureusement pour les industriels, car, s'il existait, la peur de la responsabilité l'aurait certainement incité à modérer l'allure désordonnée des cours. Il se montre illogique au point que, dans un article, après avoir constaté que la production charbonnière du monde en 1899 est la plus forte qu'on ait jamais atteinte, il ajoute qu'aux prix actuels de la houille chaque exploitant va faire un effort pour hausser l'extraction de ses puits et qu'on aura certainement encore une augmentation de production, tandis que dans un article suivant, il admet la possibilité d'une diminution volontaire de la production et qu'il flanque dans les jambes des mineurs l'article 49 de la loi de 1810.

Gare à l'article 419, crie-t-il encore à M. Lavaurs, qu'il appelle le grand meneur — pourquoi pas le grand accapareur ou l'affameur ? — et il sait bien que les grandes Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais ont déjà vendu les 9/10^{es} de leur production de 1901 et même une très grande partie de celle de 1902. Mais si cette production est vendue, on ne peut pas l'accaparer, ni même la vendre une deuxième fois à des prix plus élevés.

Oh ! que c'est beau, la logique !

Allons ! allons ! ce sont des phrases et des expédients d'acheteurs que vous nous servez là, mon cher confrère. Ce n'est sûrement pas l'ingénieur des mines qui parle ; celui-ci est au courant de la question aussi bien que qui que ce soit, et ce n'est certes pas la peine de lui fournir des chiffres pour le convaincre.

D'autre part, un autre confrère écrit :

« Des acheteurs, qui ont passé des marchés aux prix pratiqués l'an dernier et dès le début de cette année, réclament vainement leurs livraisons. Invariablement — nous en avons les preuves — on leur répond que le matériel de transport fait défaut, que l'extraction est en baisse ; enfin, on invoque tous les motifs possibles pour éviter de remplir ses engagements.

» Or, il vient d'être prouvé qu'on peut livrer, à *lettre lue*, dès que le client offre de payer des prix élevés. Un négociant d'une ville de la région a fait écrire à tous les charbonnages par un ami, pour en faire l'essai. Les réponses n'ont pas tardé et quatre Compagnies houillères, dont nous possédons les noms, ont expédié chacune un wagon de charbon, tout venant, avec des factures mentionnant des prix de 26 à 28 fr., payables contre remboursement. Il s'agit de trois charbonnages du Pas-de-Calais et d'un du Nord.

» Conclusion : Si ces prix attestent qu'il n'y a pas eu coalisation et que « l'Eminence grise » n'a pas joué un rôle en ce cas, par contre ils prouvent que les mines sont unanimes à vouloir vendre très cher, en dépit de leurs conventions. »

Et le *Réveil du Nord*, qui reproduit ce petit entrefilet, ajoute :

« En somme, il résulte de cette note émanant d'un journal bourgeois, que le prix excessif du charbon, déploré aujourd'hui par les ménagères et bon nombre d'industriels, est dû entièrement à l'accaparement et aux agissements du haut patronat minier. »

Nos confrères font un rapprochement entre les retards existant dans les livraisons — retards qui ne sont pas niables — et ce fait qu'on a pu se procurer immédiatement un wagon de charbon au prix fort dans quatre mines différentes.

Or, pour que ce rapprochement signifie quelque chose, il faudrait nous dire d'abord si ces quatre charbonnages ont, eux aussi, des retards dans leurs livraisons, car toutes les Compagnies n'ont pas prétendu qu'elles manquaient de disponible, ainsi celle de Ferfay annonce, dans son rapport à ses actionnaires, rapport que nous reproduisons plus loin, qu'elle en a eu presque toute l'année, ce qui lui a permis de profiter des hauts cours actuels.

On oublie encore de nous faire savoir si le ou les fournisseurs, soi-disant récalcitrants du consommateur, font partie des quatre vendeurs ou des dix-neuf abstentionnistes et enfin si le charbon demandé par wagon était bien de la même qualité que celui qui faisait l'objet des marchés traités l'an dernier ou au printemps par ce négociant d'une ville de la région.

Pour nous, la consultation en question prouve surtout que quatre charbonnages seulement sur vingt-trois ont pu envoyer le wagon demandé. C'est bien le cas ou jamais, il nous semble, de dire que l'exception confirme la règle, et dans ces conditions on est justifié d'écrire qu'il n'y a pas de disponible dans les mines. Comme d'autre part les stocks sont nuls, il ne peut donc pas y avoir accaparement.

E. LEFÈVRE.

Les Récompenses de l'Exposition

(SUITE)

Médailles d'argent

Caillot, Beaudrey (forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons) ; Eynac, Maroquin, Duffieux (mines d'Aniche) ; Florimond, J. Bertrand (mines de Bruay) ; François Deverné (mines de Douchy) ; Fontaine, Lecomte (mines de Courrières) ; Durant, Bohe, Biard (mines de Marles) ; Delafosse (mines et forges d'Alais) ; Ulysse Jourdan, Alphonse Pellet, Adolphe Munier (mines de Vicoigne et de Nœux) ; Truchot (Schneider et C^{ie}) ; Boudouresque, Scudier (aciéries de France) ; Lemièrre, Martinet, Jardel (Commentry, Fourchambault et Decazeville) ; André Barralon (houillères de Montrambert et Béraudière) ; Perrin (houillères de Saint-Etienne) ; Pocquet, Devin (mines de la Loire) ; Arthur Legrand (houillères de Liévin) ; Eugène Matheron (mines de la Boule) ; Foby, Pecqueur (mines de Dourges) ; Sol (Ministère des travaux publics, service des mines) ; Herbert (école nationale supérieure des mines) ; Lecul, Cailleaux, Chaux, Guérin (mines de Lens) ; Lamé (Arrault Paulin) ; Léon Brogniez (De Hulster frères) ; Dubois (E.-D. Lippmann et C^{ie}) ; Demortier, Vefour (Biètrix, Leflaive, Nicolet et C^{ie}) ; Giloteaux (ardoisières réunies de Rimogne et de Saint-Louis-sur-Meuse) ; Miard (asphaltes de France) ; Schmidt, Delie (Entreprise générale de fonçage de puits) ; Riboud (Louis Galland) ; Lecomte, Crequillon (Malissard-Taza) ; N. Wender (Marcheville-Daguin) ; Recolin, Delage (glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey) ; Rebled (Rolland) ; Honnis (mines de fer de Saint-Rémy-sur-Orne) ; Aillot (société d'explosifs et de produits chimiques) ; Benoist (fabrication de la dynamite et des produits chimiques) ; Cambray (Société lyonnaise de schistes bitumineux) ; Brille, Thomay (Teste, Moret et C^{ie}) ; Milcent (Giraudier) ; Genty, Lemaire (Marbres de l'Ouest) ; Favot (Fèvre et C^{ie}) ; Lorin, Moysen (Larivière et C^{ie}) ; Fourcant (Ardoisières de l'Anjou) ; Collionon (Société générale meulière) ; Marchal (Bornet) ; Baissac (Salines de l'Est) ; Haura (Collectivité de Longwy) ; de Launay, Beigbeder (Comité des houillères) ; Barrault, Beau, Bouquet, Pailheret (Grand'Combe) ; Gossiaux, Michel (Bouches-du-Rhône) ; E. Minier (Ronchamp) ; Gentil (Gouvernement général de l'Algérie, service des mines) ; Bursaux (phosphates et chemin de fer de Gafsa) ; Serviniquière (Direction générale des travaux publics de la Régence à Tunis).

Médailles de bronze

Legros, Verdière, Damendin (mines d'Aniche); Charles Dame-
lin, Clément Frère, Edouard Soreau (mines d'Anzin); Sulfourt,
Chambre, Tiry (mines de Bruay); Jean Brugneau, Claude
Béraud (mines de Douchy); Morival, Dantin (mines de Marles);
Chaptal, Dalverny, Lacroix, Polge (mines d'Alais); Benoît
Audart (Roche-la-Molière et Firminy); Duez, Dubrucq, Corroyer,
Guyot, Plumecocq (mines de Vicoigne et de Nœux); Marlot,
Morin, Godart (Schneider et C^{ie}); Renou, Soustelle, Fillol
(Aciéries de France); Dumas, Gorninet, Jallat, Petit (Comm-
entry, Fourchambault et Decazeville); Louis Bonicel (houillères
de Montrambert et de la Béraudière); Guittard, Armengaud
(mines de Carmaux); Rebaud, Palle (mines de la Loire); Louis
Bizet, Ildephonse Denis (houillères de Liévin); Célisse, Marchand,
Laurent, Bernard, Dufour (mines de Lens); Derœux, Bion,
(Arrault Paulin); Dufflot, Bruque (Lippmann et C^{ie}); Ville,
Ferrier, Constantin (Biétrix, Leflaive, Nicolet et C^{ie}); Bouvy
(Ardoisières réunies de Rimogne et Saint-Louis-sur-Meuse);
Le Naour (asphaltes de France); Bermont (mines d'Arrigas);
Bodard (minière de Biabaux); Pérot (Dalbouze fils, Brachet et
C^{ie}); Bry (Entreprise générale de fonçage de puits); Mercier,
Monnot (Louis Galland); Hercule (Kinsmen et C^{ie}); Diénard
Laurenty et C^{ie}; Colmant (Malissard-Taza); L. Wender (Mar-
cheville-Daguin); Chambon (glaces et produits chimiques de
Saint-Gobain); Lenoir, Beaucantin, Thomas, Chantepie (école
des mines de Paris); Bisson, Croizier (Morin et Gensse); Cholin
(mines de sel et salines de Rozières); Potier, Delhalle (Vezin-
Aulnoye); Finney (explosifs et produits chimiques); Francelle
(constructions mécaniques); Revel (forages et recherches mini-
ères); Royer (fabrication de la dynamite et de produits chimi-
ques); Destrampes, Pons (Société lyonnaise de schistes bitumi-
neux); Florimond, Louis Mouttet (Comité local de la Guyane);
Sjogren, Gronseth (Norvège); Eleutère Le Blond (Comité local de
la Guyane); Claude Dumas, Albert Deschery, Gabriel Robin,
François Damery, Antoine Robin (forges de Châtillon-Commentry
et Neuves-Maisons); Fraïrot (Coutrot); Ferré, Dugas (Larivière
et C^{ie}); Labbé (Lechiche et C^{ie}); Durieu, Guillet (Ardoisières de
l'Anjou); Camus (Société générale meulière); Tournier (salines
de l'Est); Larquier, Brunel, Labonne (mines de la Grand'Combe);
Caillat (mines des Bouches-du-Rhône); Jules Scherder, Louis
Humbert (établissements de l'Horre et de la Buire); Danjon
(phosphates et chemin de fer de Gafsa); Alexandre Monnier,
Alph. Pflinlin (Société d'Héraclée, Turquie); Gustave Beudin
(mines de Selenitza, Turquie); Louis Boigiraud, Dominique
(Simonot, Pinette, France).

Mentions honorables

Eugène Leclerc, Léon Cauvin, Wallerand, Bernard (mines
d'Anzin); Boursier (mines de Bruay); Bar, Paillard, Hay,
Favry, Philippe (mines de Marles); François Blois, Henri Che-
valier, Florimond Leroy, Jean-Baptiste Chaquet, Victor Lecat,
François Viche, Jean-Baptiste Ravez (mines de Vicoigne et de
Nœux); Bouillin, Perrichon, Fyot, Fournier, Roquel (Schneider
et C^{ie}); Alary, Besson, Souyry, Bronzes (aciéries de France);
Richart, Fradier, Betille, Raffault, Lepée (Commentry-Four-
chambault et Decazeville); Neny, Barrière (mines de la Bouble),
Hermery, Manlez (mines de Dourges); Lefèvre (mines de Lens);
Danury, Docobu, Caillaud, Louis Brogniez, Couvreur, Joly (de

Hulster frères, Rose); Osterberger (Biétrix, Leflaive, Nicolet et
C^{ie}); Portes, Fayet (mines d'Arrigas); Moreau (minière de Bia-
baux); Jean-Elysée Wartmann, Moulou (Laurenty et C^{ie}); Cool,
Letz, Poires, Munier, Romac (Marcheville-Daguin); Desvigne
(glaces et produits chimiques de Saint-Gobain); Chaudière
(Morin et Gensse, Collet frères); Penecot (Coutrot); Borne
(Labour); Biais, Séchet (Larivière et C^{ie}); Doussin, Gernigou
(ardoisières de l'Anjou); Jaeck (Société générale meulière);
Joseph Charrin (établissements de l'Horre et de la Buire); Ange
Mansini (mines d'antimoine de Méria); Cardinal (salines de
l'Est); Benoît (Grand'Combe).

BULLETIN INDUSTRIEL

LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900⁽¹⁾

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE FRANCE

HOUILLÈRES D'AUBIN (AVEYRON) (suite)

Classement	n° 0 . . .	50 m/m et au-dessus
	n° 1 . . .	35 à 50 m/m
	n° 2 . . .	25 à 35 m/m

La production a atteint jusqu'à 35.000 t. en 1875; actuellement,
elle n'est plus que de 13.000 t.

En 1899, la production des houillères d'Aubin a été répartie et
consommée dans 30 départements qui vont de l'Eure-et-Loire aux
Pyrénées-Orientales. Il est à remarquer que, à part les Landes
qui en ont consommé 7 tonnes en tout et la Gironde qui en a
pris 15.640 t., les autres départements côtiers de l'Océan n'en
ont pas reçu. La houille d'Aubin ne lutte donc pas contre la
houille anglaise. Par contre, elle va jusqu'en Suisse.

Le plus fort client des houillères d'Aubin est la Compagnie des
chemins de fer de l'État, qui en prend à peu près 100.000 t.
annuellement. Les autres Compagnies de chemins de fer voi-
sines n'en consomment pour ainsi dire pas.

EXPLOITATION DES CONCESSIONS

Les concessions houillères appartenant aux Aciéries de
France sont au nombre de trois:

1° *Combes*. — 152 hectares. — Accordée par ordonnance
royale du 12 mai 1830.

2° *Cransac*. — 176 hectares. — Concédée par ordonnance
royale du 1^{er} février 1831.

3° *Les Issards*. — 147 hectares. — Instituée par décret impé-
rial du 11 février 1854.

Ces concessions font partie d'un bassin houiller affleurant
au sol sur une superficie de 8 à 9.000 hectares et qui est enclavé
presque partout dans le terrain primitif.

Les couches de houille y sont classées en trois faisceaux ou
systèmes.

Le système supérieur est représenté dans les concessions de
la Société par une grande couche de 30 à 40 mètres de puissance
et quatre veines de 2 à 5 mètres. La houille qu'on en extrait est
compacte, renferme 38 à 42 % de matières volatiles et 6 à 12 %
de cendres.

(1) Nos articles sur *Les Houillères à l'Exposition de 1900* seront réunis en un ou
plusieurs volumes. On peut, dès maintenant, souscrire à cet ouvrage qui n'aura qu'une
seule édition. Pour tous renseignements, écrire aux bureaux de la *Revue Noire*, 33, rue
Meurein, Lille.

Le système moyen est séparé du supérieur par 150 mètres environ de terrains stériles. Il comprend une grande veine de 8 à 15 mètres et souvent, au-dessous de celle-ci, une plus petite de 3 à 4 mètres. Le charbon de ce système est très pur, fort recherché par les usines à gaz et correspond aux meilleures qualités de la Loire et de l'Écosse.

Le système inférieur est formé de deux ou trois veines de 1^m80 à 1^m20 de puissance renfermant du charbon analogue à celui du système supérieur.

La production houillère, qui a été de 180.800 tonnes pendant l'exercice 1883-1884 (1^{re} année d'exploitation par la Société des Aciéries de France), s'est élevée à 354.888 tonnes en 1891-1892 (chiffre le plus élevé qui ait été atteint) et à 348.504 tonnes en 1898-1899.

Cette production est obtenue par l'exploitation des couches du système supérieur et du système moyen.

Quatre galeries principales, à flanc de coteau, concourent à l'extraction de la houille dans le système supérieur, ce sont : pour la concession de Combes, les galeries du Montet et du Crol ; pour la concession de Cransac, celles de la Balance et du Fraysse.

Le puits n° 2 sert de retour d'air à la mine du Fraysse. Il est pourvu d'un frein pour descendre les remblais et les charbons de la découverte de la Martinie.

Le système moyen est exploité par 5 puits.

Le puits n° 1, maçonné à 4^m25 de diamètre, comporte actuellement : une machine d'extraction, un compresseur à air comprimé de 50 chevaux, deux ventilateurs de 30 chevaux et de 80 chevaux et une batterie de chaudières de 600 chevaux, devant suffire à tous les développements ultérieurs. La sortie de l'air du puits n° 1 se fait par le puits n° 6, qui sera ultérieurement aménagé pour l'introduction des remblais de ce siège.

Le puits n° 3 est le premier puits qui ait atteint la houille du système moyen, dans la concession de Cransac. Il est conjugué avec le puits d'extraction n° 4 pour former le siège dit du Parc. Ce siège est muni d'un ventilateur Guibal, de 9 mètres de diamètre, d'une machine d'extraction de 150 chevaux à deux cylindres et à détente Polonceau. Le puits n° 3 sert à la descente des remblais ; il est aussi armé d'une machine d'extraction de 30 chevaux. Les puits n°s 4 et 3 ont 3^m25 de diamètre ; ils sont maçonnés à 0^m50 d'épaisseur et guidés, l'un en longrines de chêne, l'autre en câbles-guides. Le puits n° 4 possède un compartiment pour les échelles de sauvetage en cas d'avaries à la machine d'extraction ou au ventilateur.

Le puits n° 5 ou des Issards concourt à l'exploitation de la couche moyenne dans la concession des Issards. Il est maçonné, guidé et pourvu d'une machine d'extraction, ainsi que d'un ventilateur Guibal de 7 mètres de diamètre.

Les houillères d'Aubin occupent 1.790 ouvriers, dont 1.250 au fond et 540 au jour.

MÉTHODE D'EXPLOITATION

Allure des couches. — Le gîte exploité par la Société des Aciéries de France est composé de couches puissantes assez régulières en direction mais affectant l'allure en chapelet. Ces couches sont formées d'une succession de lentilles ayant de 150 à 500 mètres de longueur, 0 à 40 mètres d'épaisseur et une inclinaison variant de 25 à 70°. Les charbons sont de nature très variable passant parfois très rapidement d'une grande dureté à

une extrême friabilité ; ils sont très inflammables. Le toit s'enflamme aussi facilement et est difficile à soutenir.

Voici comment la régie d'Aubin motive et explique sa méthode d'exploitation :

Choix de la méthode d'exploitation. — Il s'agissait de trouver une méthode d'exploitation compatible avec ces variations d'allures, la différence de dureté des charbons rencontrés, leur inflammabilité, les difficultés de soutènement du toit et les nécessités du prix de revient.

La Société des Aciéries de France a choisi une méthode qui répond à toutes ces conditions. Après l'avoir sérieusement étudiée, elle l'a appliquée avec rigueur et persévérance à tous les cas. Cette méthode n'a jamais comporté que de faibles et rares déviations, ainsi que cela apparaîtra dans l'étude de son application au gisement du Parc, que nous prendrons pour type, car il présente toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer.

Définition de la méthode. — Elle peut se définir comme suit :

Méthode de déhouillement, avec remblais très complets, par recoupes contiguës, horizontales, et par tranches horizontales, uniques, descendantes sous remblais.

Création d'un étage. — Nous allons exposer la méthode :

On divise la couche en étages de 30 à 50 mètres de hauteur verticale. A la partie supérieure de l'étage et dans la partie stérile, au mur de la couche, se trouve la galerie de venue de remblais *A A'* (fig. 1 et 2).

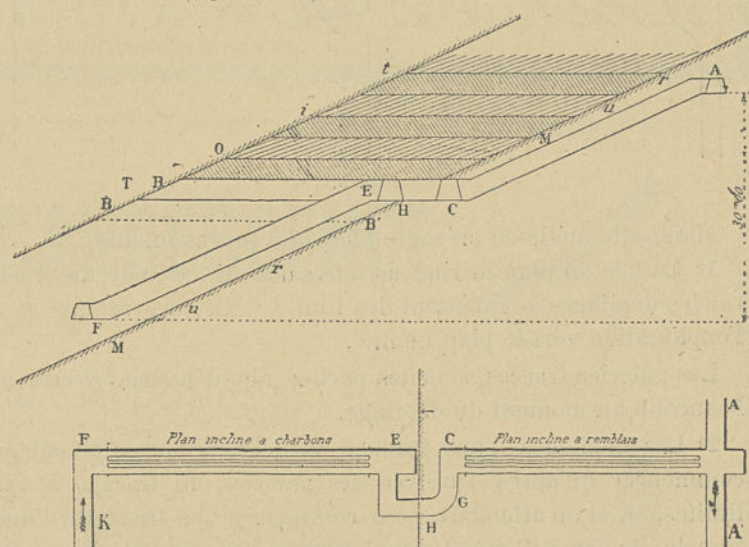


Fig. 1 et 2.

De cette galerie part un plan incliné, tracé également dans le stérile du mur, et qui descend dans un plan parallèle au mur de la couche, au fur et à mesure de l'exploitation, de façon que sa base se trouve toujours à niveau de la tranche en exploitation, soit *BC* ce niveau, et amène les remblais dans cette tranche, au moyen d'un travers-banc *CGH*.

L'écoulement des charbons est assuré par un plan incliné *EF*, qui relie la tranche en exploitation à la galerie de roulage *FG*, tracée à la base de l'étage, dans la couche même, et venant au puits d'extraction.

L'air entre par la galerie de roulage, monte dans la tranche en exploitation, soit par le plan incliné d'écoulement des charbons, soit par des montages que l'on est amené à établir pendant le cours de l'exploitation, dans le but d'améliorer l'aéragé ou d'activer les traçages.

La tête du plan incliné EF d'écoulement des charbons doit être placée aussi près que possible du point d'arrivée des remblais.

Comme on est toujours obligé de maintenir les galeries de venue des remblais aux divers chantiers, et les galeries d'accès de ces chantiers au plan à charbon, la communication entre la base du plan de venue des remblais et la tête du plan d'écoulement des charbons doit rester ouverte jusqu'à épuisement complet de la tranche. En rapprochant la tête du plan à charbon du point d'arrivée des remblais dans la tranche, on diminue la longueur de cette communication et les frais très onéreux d'entretien de galeries, que l'on dépile de part et d'autre.

Traçage et déhouillage d'une tranche. — Pour déhouiller une tranche, on la découpe au moyen de deux galeries conjuguées, tracées, l'une au voisinage du toit, l'autre au voisinage du mur. Il semble qu'on pourrait procéder à ce traçage en établissant des galeries comme l'indique le tracé en pointillé $abcd$ de la *figure 3*, et faisant suivre à l'air le circuit marqué par les flèches.

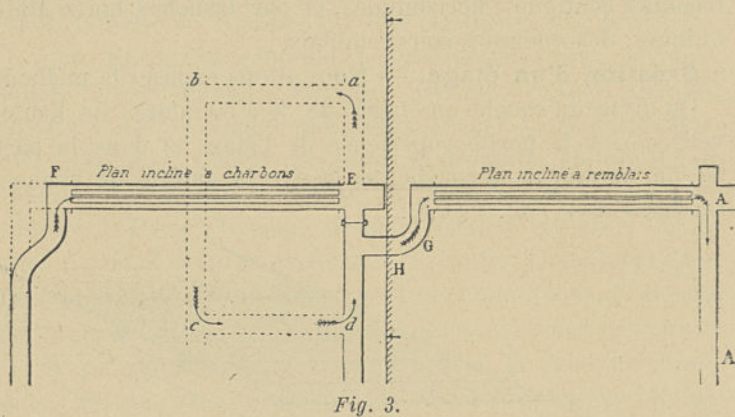


Fig. 3.

Mais cette méthode présente plusieurs inconvénients :

1° La tête du plan incliné se trouve déhouillée en dernier lieu, car les dépilages se rabattent des limites extrêmes assignées à l'exploitation vers le plan incliné.

Les galeries tracées sous des parties non dépilées forceraient beaucoup au moment du dépilage.

2° Les dépilages d'une tranche ne doivent normalement se commencer qu'après l'arrivée des galeries de traçage à ces limites, et, si on attendait, pour commencer les traçages d'une tranche, le déhouillage complet de la tranche supérieure, on éprouverait au moment de la période de traçage, une très notable diminution d'extraction.

On emploie donc un autre procédé ; il est tellement solidaire des travaux même de dépilage que, pour plus de clarté, nous exposerons en même temps la méthode de dépilage et la méthode de traçage.

Supposons donc la tranche à enlever découpée par deux galeries MN et OP (*fig. 4*), placées, l'une au voisinage du toit, l'autre au voisinage du mur, et reliées l'une à l'autre par des travers-bancs ab, cd, ef ; soit QR la limite extrême assignée à l'exploitation, qui est, suivant les cas, une faille, un coincement ou une limite conventionnelle.

On donne à la tranche une épaisseur de 2^m80 ; nous verrons en entrant dans les détails des dépilages, que c'est la dimension la plus convenable à donner aux chantiers. On a en couronne les remblais de la tranche précédente.

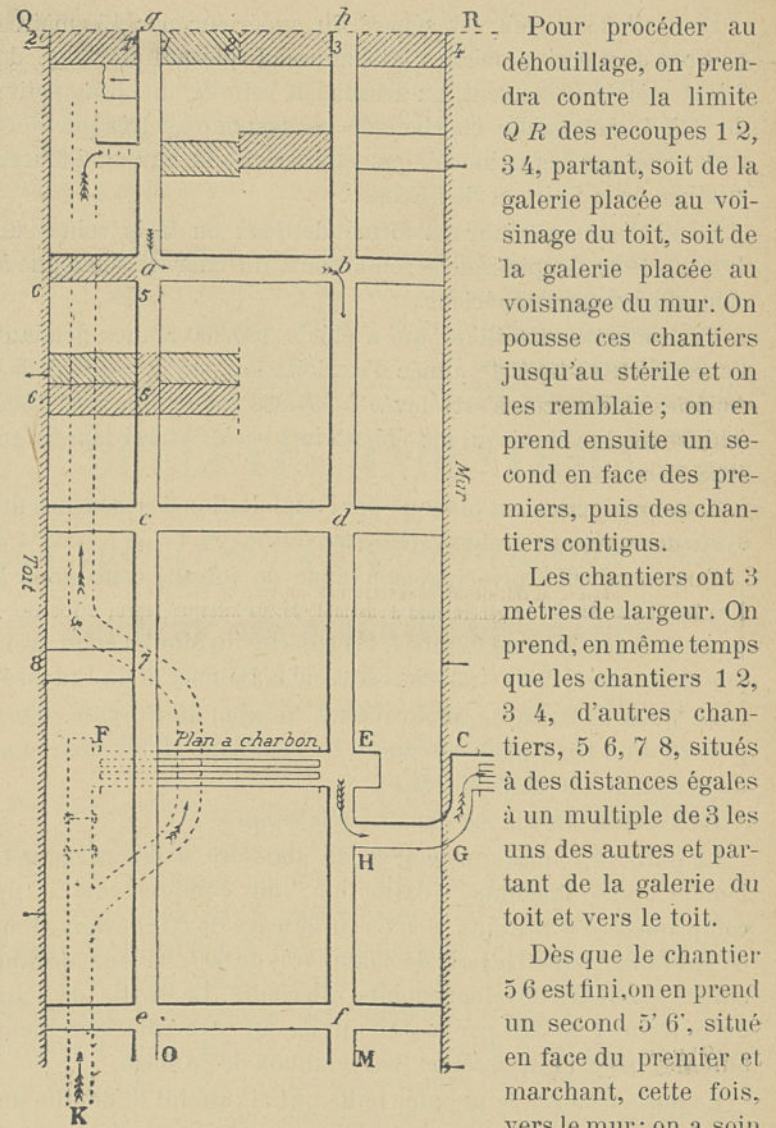


Fig. 4.

Pour procéder au déhouillage, on prendra contre la limite QR des recoupes 1 2, 3 4, partant, soit de la galerie placée au voisinage du toit, soit de la galerie placée au voisinage du mur. On pousse ces chantiers jusqu'au stérile et on les remblaie ; on en prend ensuite un second en face des premiers, puis des chantiers contigus.

Les chantiers ont 3 mètres de largeur. On prend, en même temps que les chantiers 1 2, 3 4, d'autres chantiers, 5 6, 7 8, situés à des distances égales à un multiple de 3 les uns des autres et partant de la galerie du toit et vers le toit.

Dès que le chantier 5 6 est fini, on en prend un second 5' 6', situé en face du premier et marchant, cette fois, vers le mur ; on a soin de l'arrêter quand il

est arrivé sur la ligne médiane du pilier $abcd$; on remblaie alors ce second chantier et la galerie elle-même sur le prolongement du chantier. On continue l'enlèvement en prenant des recoupes contiguës aux premières, de sorte que le déhouillage prend, à un moment donné, l'aspect présenté par la *figure 5*.

La partie sous le toit est complètement dépilée et remblayée, la partie sur le mur est en cours de dépilage et toujours en retard sur celle du toit, le roulage des charbons et la venue des remblais se fait par cette galerie du mur qu'on ne dépile entre deux travers-bancs, tels que a, b, c, d , qu'après l'épuisement de la région du toit.

L'entretien est ainsi réduit au minimum, puisque le roulage et l'aérage se font toujours par des galeries ayant leurs deux parements au charbon.

Pour amener l'air dans les travaux, on prolonge jusqu'en S (*fig. 5*) la galerie de base ; on la continue par un montage ST , en sorte que l'air suit le parcours indiqué par les flèches. Ce montage sert de point d'attaque pour la galerie de traçage qui passe toujours au-dessous des parties dépilées et amène l'air, par la cheminée a , d'abord ; puis par la cheminée c , lorsque la première est atteinte par les travaux de dépilage et remblayée.

Les traçages et le courant d'air suivent donc les dépilages. Les galeries de traçage sont poussées seulement sur 1^m80 de hauteur.

GÉNÉRATEURS BELLEVILLE

1849 * GRAND PRIX 1889 * 1900

Brevetés S. G. D. G.

Exemples d'applications dans les Etablissements Métallurgiques et Miniers

SOCIÉTÉ DES MINES & Fonderies de ZINC de LA VIEILLE-MONTAGNE
De 1868 à 1898. — 49 générateurs d'ensemble 52.930 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE DES Fonderies & Forges de TERRE-NOIRE, LA VOULTE & BESSÈGES
De 1872 à 1887. — 41 générateurs d'ensemble 30.200 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE HOUILLÈRE de BESSÈGES
De 1875 à 1897. — 13 générateurs d'ensemble 11.500 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE DES MINÉRAIS de FER MAGNÉTIQUE de MOKTA-EL-HADID
De 1876 à 1895. — 11 générateurs capables de produire 9.200 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE FRANÇAISE des MÉTAUX (Anciens Etablissements LAVEISSIÈRE)
De 1877 à 1898. — 13 générateurs d'une production totale de 25.250 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ des HAUTS-FOURNEAUX & Forges de DENAIN & D'ANZIN
De 1879 à 1891. — 15 générateurs d'ensemble 33.200 kilos de vapeur à l'heure.

LES FILS de PEUGEOT FRÈRES à VALENTIGNEY
De 1879 à 1898. — 9 générateurs capables de produire 18.950 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE-HONGROISE des CHEMINS de FER de L'ÉTAT
De 1844 à 1890. — 32 générateurs d'ensemble 20.700 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ ANONYME des FABRIQUES de MIÈRES (ESPAGNE)
De 1882 à 1900. — 8 générateurs d'une production totale de 11.850 kilos à l'heure.

FORGES de L'ADOUR au BOUCAU
Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Acieries de la Marine et des Chemins de Fer
De 1884 à 1898. — 16 générateurs d'une production totale de 37.100 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des MINES de VICOIGNE & de NŒUX
De 1888 à 1899. — 11 générateurs d'ensemble 27.800 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des FOURS à COKE du NORD & des MINES d'AZINCOURT à DOUAI
De 1891 à 1900. — 2 générateurs d'ensemble 5.250 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ ANONYME des MINES de CARMAUX
De 1894 à 1899. — 8 générateurs pouvant produire ensemble 25.400 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE. USINE de DIVES (CALVADOS)
De 1895 à 1897. — 5 générateurs d'ensemble 15.000 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTAD HULLERA ESPANOLA, MINES d'ALLER (ESPAGNE)
1897. — Un générateur de 3.750 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ des MINES de LENS
1898 et 1899. — 5 générateurs d'ensemble 15.250 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des MINES de BÉTHUNE
1898 et 1899. — 6 générateurs d'ensemble 18.000 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des MINES de L'ESCARPELLE
1898. — 2 générateurs d'ensemble 6.700 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des Forges de CHAMPAGNE
1899. — 2 générateurs d'ensemble 6.000 kilos de vapeur à l'heure.

COMPAGNIE des MINES d'ANICHE
1899. — 12 générateurs d'ensemble 31.200 kilos de vapeur à l'heure.

SOCIÉTÉ des HAUTS-FOURNEAUX & Fonderies du VAL d'OSNE
1899-1900. — 2 générateurs d'ensemble 2.100 kilos de vapeur à l'heure, etc., etc.

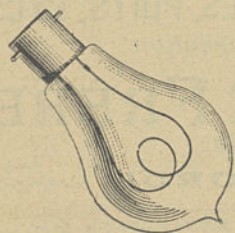
TYPE SPÉCIAL POUR L'UTILISATION DES CHALEURS PERDUES DES FOURS à COKE, DES FOURS à SOUDER, à RÉCHAUFFER & à PUDDLER

Envoi franco de renseignements généraux

DELAUNAY BELLEVILLE & C^{ie}, à St-Denis-sur-Seine

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : BELLEVILLE. SAINT-DENIS-SUR-SEINE

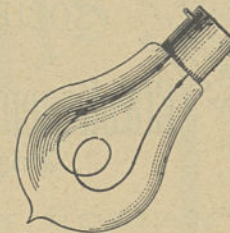
(36)



LAMPES à INCANDESCENCE

Lampes de tous Voltages

DE 2 A 250 VOLTS & DE 1 A 100 BOUGIES



Lampes de fantaisie

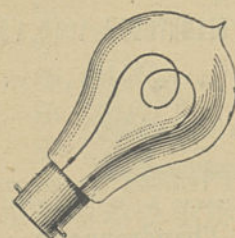
DUTHOIT & LIBAUD

Appareils en verre soufflé pour Laboratoires

FABRICATION SPÉCIALE

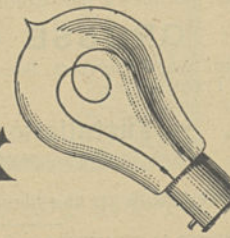
sur dessins ou modèles

Lampes de couleur



USINE & BUREAUX à CROIX

PRÈS LILLE



(48)



BARRETTES

Chapeaux en cuir pour Mineurs

BEUSCART-BECQUET

62, Rue de Flandre, 62

LILLE

Fabrique spéciale de BARRETTES en cuir embouti d'une seule pièce, ou cousues de deux pièces, Ceintures de mineurs, Tours de têtes, etc., etc.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

COURROIES EN TOUS GENRES (53)

J.-B. VIDELAINE

ENTREPRENEUR DE SONDAGES

— pour —

Recherches Minéralogiques

PUITS ARTÉSIENS, ETC.

à toute profondeur et dimension

TRAITE A FORFAIT

134, Rue de Denain, à ROUBAIX (Nord) (49)

Adresser
la Correspondance
à MM. BARBIER & LEMAIRE
Administrateurs délégués
TÉLÉPHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

— DES —

Etablissements Métallurgiques

d'ONNAING (Nord)

MAISON FONDÉE EN 1880

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Ponts, Charpentes, Passerelles, Portes d'écluses, Bateaux-Portes, Estacades, Pylones, Appontements, Caissons, Vannages et Crics, Ponts tournants, Ponts-levis, Ponts roulants, Marchés couverts, Grues roulantes à bras et à vapeur, Grues fixes, Monte-charges, Ascenseurs, Presses hydrauliques, Broyeurs, Malaxeurs, Concasseurs, Séchoirs à café, Séchoirs à charbon.

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS P^r MINES

Chevalets, Criblages et Trainages mécaniques, Cages d'extraction, Bennes à eau, Wagonnets, Monte-charges à vapeur, Culbuteurs de charbon, Cuvelage, Appareils de voie, Transmissions.

MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER

Changements et croisements de voies, Plaques tournantes, Signaux, Grues hydrauliques, Barrières roulantes, Transbordeurs.

FONDERIE

Fontes mécaniques et sur modèles, Pièces jusqu'à 30,000 kilog., Bâti de machines, Cylindres, Poulies plates et à gorges, Volants, Cuves, Colonnes unies et ornementées, Candélabres, Dallages, Tuyaux pour conduites d'eau et de gaz, Cornues à gaz, Colonnes à distiller.

GROSSE CHAUDRONNERIE

Gazomètres, Réservoirs, Bacs, Chaudières, Epurateurs, Cheminées, Tuyaux divers, Trémies.

Installations complètes d'Usines

PLANS * DEVIS

L'usine est reliée par un embranchement à la ligne de Valenciennes à Bruxelles

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
à MM. BARBIER & LEMAIRE
Administrateurs délégués

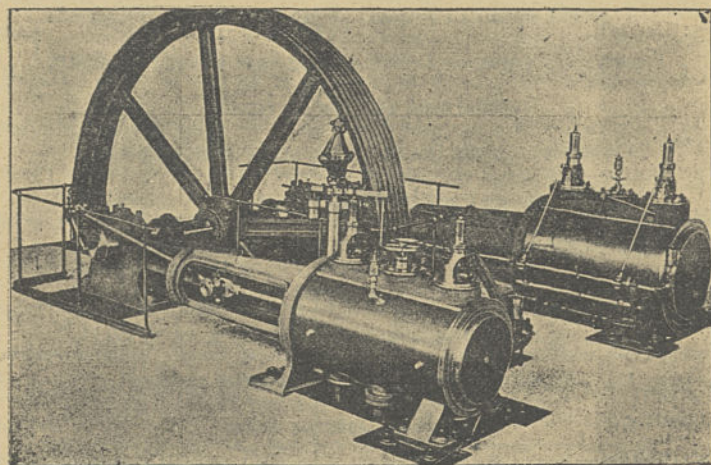
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

Etablissements Onnaing (51)

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS CARELS FRÈRES

Machines à vapeur à soupapes

SYSTÈME "SULZER"



Machines à vapeur depuis 75 chevaux
Machines à vapeur à vitesse accélérée
Machines à vapeur surchauffée

POUR DEMANDE DE PLANS & DEVIS :

R. GANDRILLE, 72, Rue Mirabeau, 72, FIVES-LILLE (55)

ENTREPRISE DE SONDAGES, PUIITS, ETC.

Fonçage par la Congélation

DE HULSTER FRÈRES

Maison fondée en 1857

GARE BLANC-MISSERON **CRESPIN (NORD)** GARE BLANC-MISSERON

Adresse Télégraphique : Hulster = Frères = Crespin

ENTREPRISES A FORFAIT, RÉGIE OU MODE MIXTE

SONDAGES DE TOUS DIAMÈTRES & A TOUTES PROFONDEURS

par percussion à chute libre automatique
par rotation à la couronne à diamants

POUR TOUS GENRES DE RECHERCHES :

Houilles, Anthracites, Lignites, Minerais et Gisements de Fer, Manganèse, Cuivre, Plomb, Zinc, Or, Argent, etc. Pâtres, Pierres à chaux ou à bâtir, etc.

POUR EXPLOITATION DU SEL PAR DISSOLUTION

POUR L'EXTRACTION DU PÉTROLE PAR VOIE DE SONDAGES

POUR LA CONGÉLATION (PROCÉDÉ POETSCH)

Sondages d'Études préparatoires

A LA CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER, CANAUX, PONTS, TUNNELS, ÉDIFICES, ETC

Puits artésiens d'eau douce

CAPTAGE DE SOURCES MINÉRALES CHAUDES OU FROIDES

CHUTE LIBRE et SONDES à GUIDAGES CONTINUS p^r DIAMÈTRES de 100^m à 5 MÈT.

Brevetés s. g. d. g.

PLUS DE DIX MILLE MÈTRES DE SONDAGES PAR AN

FONÇAGE DES PUIITS DE MINES, Application du système BADIOU

Breveté s. g. d. g.

ENTREPRISE DE GALERIES, TUNNELS, TRANCHÉES, DÉROCHEMENTS, ETC. CANALISATIONS EN MAÇONNERIE & CIMENT OU MÉTALLIQUES.

Ateliers de Construction et Chaudronnerie

VENTE ET LOCATION EN TOUS PAYS, DE TOUS APPAREILS ET OUTILLAGES DE SONDAGES DE TOUS SYSTÈMES, TUBES RIVÉS OU VISSÉS DE TOUTES DIMENSIONS. (50)



(Nord)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

CHAUDRONNERIE DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

SPÉCIALITÉS

Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.
Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.
Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.
Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SUCRERIES ET DE DISTILLERIES

EUG. DENNIS fils

Ingénieur-Constructeur (A. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES
(Nord)



SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE CUIVRE DE LYON, MAGON & PARIS
en commandite par Actions au Capital de 3,000,000

THÉVENIN FRÈRES, L. SEGUIN & C^{ie}

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE DUNOIR, LYON

Dépôt à LILLE : 1, Place de la Gare

ROBINETTERIE FONTE & BRONZE

pour eau et vapeur

INJECTEURS DITS "RÉ STARTING"

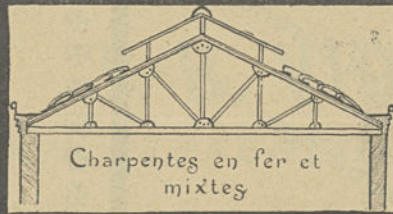
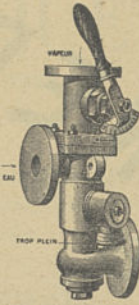
RÉGULATEURS QUATRE PENDULES

GRAISSEURS COMPTE-GOUTTES

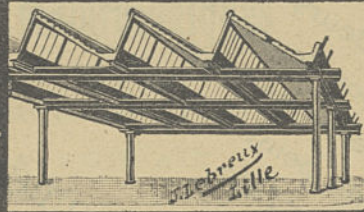
SOUPAPES A ÉCHAPPEMENT PROGRESSIF

ACCESSOIRES DE MACHINES A VAPEUR
ET GÉNÉRATEURS

— Fabrication française — (58)



Charpentes
en
Fer
&
CONSTRUCTIONS
Métalliques
Pons Fixes
et Mobiles



ATELIERS de CONSTRUCTION

H. DEGRYSE

FIVES-LILLE

ENTREPRISE GÉNÉRALE

PAUL SEE Constructeurs LILLE

CONSTRUC DE BATIMENTS INDUSTRIELS
INCOMBUSTIBLES & ÉCONOMIQUES
500 USINES CONSTRUITES DEPUIS 1866

Société Anonyme

LES CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE

CAPITAL 1.000.000

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:

Chaudronneries Lesquin

Fer — Acier — Cuivre

TÉLÉPHONE

N° 908

SIÈGE SOCIAL A LESQUIN-LEZ-LILLE

CONSTRUCTIONS

métalliques et mécaniques

GÉNÉRATEURS

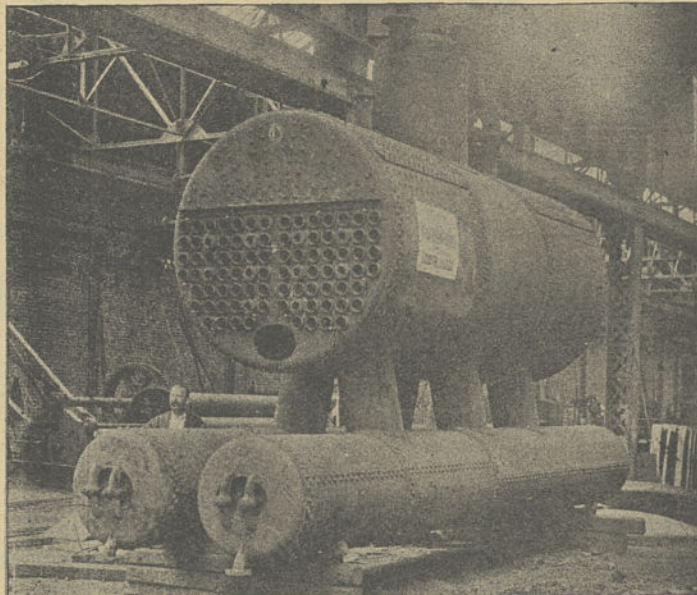
de tous systèmes

SURCHAUFFEURS de VAPEUR

30.000 CH^x EXÉCUTÉS

depuis 1897

La Société a toujours disponibles des Chaudières de 50 à 150 mètres carrés.



GROSSE CHAUDRONNERIE

en acier, en fer et en cuivre

INSTALLATIONS D'USINES

Gazomètres

PONTS & CHARPENTES

RÉFÉRENCES :

Mines de Drocourt,
Mines de Béthune,
Mines d'Aniche,
Métropolitain de Paris,
Ponts-et-Chaussées,
Canal de St-Quentin,
etc., etc.

GÉNÉRATEURS SEMI-TUBULAIRES

DE 25 A 250 MÈTRES CARRÉS DE SURFACE DE CHAUFFE

(56)

On ne passe pas ainsi sous des remblais frais, et les réparations se font au charbon, sans enlever des remblais déjà mis en place.

On voit que rien n'empêche de dépiler de part et d'autre de la galerie du toit, bien avant d'entrer en dépilage dans la galerie du mur et que, par conséquent, on peut activer l'exploitation et les traçages autant qu'on le veut.

Si les dépilages sont beaucoup en avance sous le toit, on peut faire les traçages par les cheminées telles que *c*, à la base desquelles on prend des avancements de part et d'autre.

On remonte par ces cheminées les charbons provenant de l'avancement.

Quand les dépilages de la tranche *BC* (fig. 1 et 2) arri-

vent au voisinage de la tête du plan incliné, la partie sous le toit est déjà dépilée, et on raccorde le plan avec la galerie tracée depuis la limite assignée aux dépilages. On a d'ailleurs pu tracer la galerie du mur de la nouvelle tranche *B'C'*, au fur et à mesure de l'avancement des dépilages sur le mur dans la tranche en exploitation, et se raccorder avec le plan incliné de venue des remblais, prolongé jusqu'à son niveau. On peut, dès lors, commencer les dépilages dans la nouvelle tranche *B'C'* qui est en pleine période d'exploitation lorsque la tranche *BC* entre en liquidation, c'est-à-dire lorsqu'il reste peu de charbons à enlever au voisinage de la galerie de venue des remblais.

Dans cette période de liquidation, on peut être amené, pour diminuer l'entretien, à remblayer la tête du plan incliné d'écoulement des charbons au niveau de la tranche *BC*, écouler les charbons par un plan secondaire mettant en communication les niveaux *BC* et *B'C'* et enfin les rouler dans les galeries de cette dernière tranche jusqu'au plan principal à charbons.

On voit qu'à tout instant l'exploitation comporte une tranche en liquidation, une tranche en exploitation, une tranche en traçage.

Conduite d'un chantier de dépilage. — Les chantiers de dépilage sont menés sur 2^m 80 de hauteur et 3 mètres de largeur, soit un chantier à prendre dans la galerie du toit. Comme nous l'avons dit, la galerie de traçage est poussée sur 1^m 80 de hauteur seulement. L'attaque du chantier comporte donc un abattage en couronne pour aller jusqu'aux remblais de la tran-

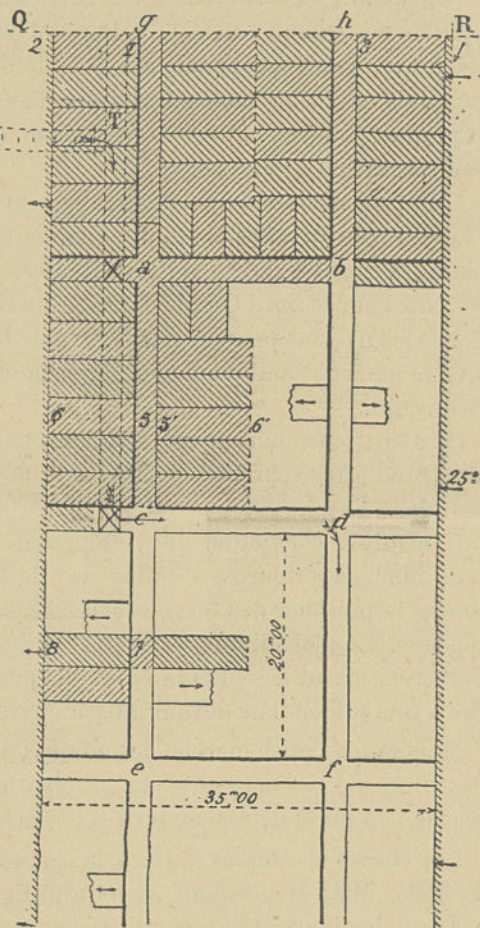


Fig. 5.

che supérieure, et un élargissage pour permettre la circulation facile dans la galerie et la pose des cadres d'entrée du chantier.

On élargit donc la galerie sur 3 mètres de longueur, on supprime les anciens cadres et on soutient les chapeaux des nouveaux cadres *ab, a'b'* (fig. 6 et 7), parallèles à l'axe de la galeries, dits cadres de croisières. Ces cadres ont une longueur de chapeau de trois mètres; leur portée est diminuée par une bute *f* placée aux deux tiers de la longueur.

Ils constituent les cadres d'entrée du chantier. Pour augmenter leur résistance, on les redouble, puis on tombe les piédroits des cadres d'élargissage. On se trouve, dès lors, en mesure d'attaquer le chantier de dépilage et de pousser suivant les lignes *ac, bd*. Dès qu'on a fait un mètre d'avancement (ou moins, si le terrain est peu solide), on place le premier cadre de chantier, établi de la même façon que le cadre de croisière (un chapeau de 3 mètres, deux piédroits, une bute *f*, pour diminuer la portée du chapeau).

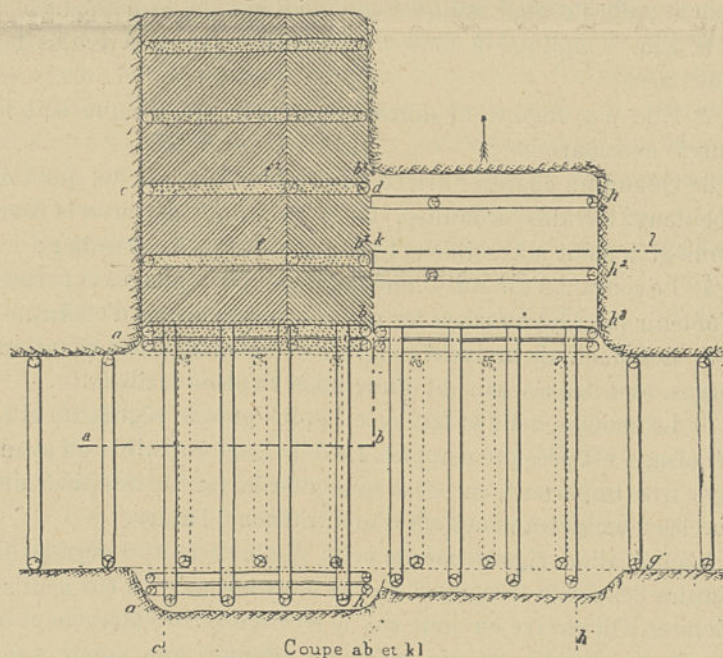


Fig. 6 et 7.

La ligne des butes *ff¹, f²*, constitue une gaine qu'on remblaye au fur et à mesure de l'avancement; puis, lorsqu'on est arrivé à la limite de longueur assignée au chantier, on se rabat vers la galerie en remblayant le tout, et enlevant les butes *ff¹, f²*, tout en faisant ce remblayage, les ouvriers conduisent le chantier au charbon *a'c' b'd'*, et préparent l'entrée d'un nouveau chantier *bd, gh*, qu'ils poussent dès que le chantier *a' b' c' d'* est entré dans la période de remblayage.

La coupe du chantier *bd-gh* est cette fois un peu différente; au lieu d'être entièrement au massif, il a d'un côté le charbon, de l'autre le remblai de la précédente recoupe. Les cadres, au lieu d'être formés de quatre pièces, sont formés d'un chapeau

de 3 mètres de longueur, d'un piédroit hh' et d'une bute mm' , soutenant le chapeau aux deux tiers de sa longueur. La ligne des butes forme une gaine que l'on remblaie comme dans le cas précédent, mais en ayant soin d'enlever, au fur et à mesure de la mise en place des remblais, les piédroits b , b^2 , b^3 , laissés dans le chantier précédent. Une fois le chantier arrivé à la limite qui lui est assignée, on remblaie en se rabattant vers la galerie et enlevant les butes m , m^1 , m^2 .

Les piédroits h , h^2 , h^3 , seront enlevés quand on remblaira la gaine du chantier contigu au chantier bd , gh . Tout en poussant le remblayage de ce chantier, les mêmes ouvriers conduisent le chantier au charbon $b'd'$, $g'h'$. On voit donc qu'une équipe d'ouvriers conduit toujours simultanément un chantier de remblayage et un chantier au charbon.

Cette disposition est très favorable à l'effet utile, car la besogne est assurée à l'ouvrier pour tout instant de la journée.

Avantages de la méthode. — Les considérations qui précèdent suffisent pour indiquer les avantages de la méthode :

1° Elle s'applique à toutes les inclinaisons et à toutes les traversées ;

2° Elle n'a aucune modification à subir, quelle que soit la dureté des charbons ;

3° Quand un chantier arrive sur un point délicat, tel que toit ébouleux, terrains échauffés, tous les points découverts sont immédiatement accessibles et, par suite, faciles à surveiller ;

4° Le courant d'air suit immédiatement les dépilages et permet d'obtenir pour les ouvriers les meilleures conditions d'effet utile ;

5° Les remblais arrivent toujours à niveau dans des chantiers larges, bien boisés, et sont d'une mise en place facile ;

6° Le soutènement se fait avec la plus grande régularité et le béboisage est presque complet. Le déboisage constitue un avantage très important, car c'est souvent à la faveur des piédroits que les feux se transmettent d'une tranche à l'autre.

L'application rigoureuse de cette méthode nous a permis de réduire beaucoup le nombre de cas dans lesquels un feu peut se déclarer. On arrive en tout cas à le circonscire facilement et on n'a pas perdu, depuis qu'on l'a adopté, une tonne pour 10.000 du charbon contenu dans le gisement.

Un des exemples les plus frappants de son efficacité est le petit nombre de feux que l'on a eu à combattre au contact du nerf très inflammable qui s'étend dans le centre de la lentille exploitée à la mine du Parc.

* * *

Grâce à l'adoption de cette méthode, la régie d'Aubin a pu presque complètement supprimer les cas d'incendie, qui étaient fort nombreux auparavant, alors que l'on exploitait par le découpage de la couche en sous-étages de 10 mètres de hauteur verticale, dans lesquels on procédait à l'enlèvement du charbon par trois tranches montantes. Dès la 2^e tranche, le feu se déclarait et l'on était obligé de sacrifier une portion du gisement.

La Société des Aciéries de France, en concevant sa méthode et en l'appliquant avec suite et énergie, considère que c'est le plus grand progrès auquel elle soit arrivée dans son industrie houillère.

MINES DE LA BOUBLE

HISTORIQUE

Naguère, il n'y avait, sur la longue et étroite bande de terrain houiller qui s'étend sur 40 kilomètres en ligne droite de Mon-

taigt à Pontaumur, qu'une seule exploitation, celle de Saint-Eloy, ouverte à l'extrémité Nord de ce chenal.

Cependant, de nombreuses recherches avaient été faites, principalement dans la vallée de la Bouble, par divers explorateurs : les frères Talmant, l'ancienne Société de Saint-Eloy, Laroze, etc. Mais ces recherches, entreprises d'après une idée fautive, et la plupart peu profondes, ont échoué, et dans tous les cas n'ont pas donné lieu à concession.

L'on pensait que le système schisto-charbonneux affleurant à l'Est du bassin, entre le Moulin-Genton et le Chambon, représente les couches de Saint-Eloy altérées, *flottantes*, et les fouilles faites sur le bord Ouest, entre Saint-Eloy et le château des Terceries n'ayant presque pas trouvé de houille, on croyait que le gîte de charbon perd son importance au sud de la faille Dehaynin.

On avait cependant trouvé du bon charbon à Bioras, lorsque M. Grand'Eury reprit en 1885 l'étude du bassin houiller de la Bouble.

Il acquit la conviction que les petites couches du Chambon sont bien supérieures à celles de Saint-Eloy, et constata à Bioras la présence des fossiles caractéristiques de ces dernières couches. Le plateau de grès faisant suite, au Sud, à l'étang des Terceries, parut des plus intéressants pour une nouvelle recherche à une profondeur devant aller à environ 300 mètres.

Mais la mauvaise marche des affaires industrielles ne permit pas alors de donner suite au projet que l'on avait conçu de creuser un puits de recherche à cet endroit.

Les choses en étaient restées là, lorsque, au commencement de 1895, MM. Boudinhon et Grand'Eury, après un nouvel examen des lieux et ayant cru reconnaître dans les gisements charbonneux des indices d'amélioration du Nord au Sud, s'entendirent avec MM. R. Simon et J. Tamet pour reprendre les recherches, à la condition de négliger complètement les petits affleurements du bord Est et de foncer un grand puits sur le plateau de grès des Terceries.

Ils formèrent, sous la gérance de M. Tollin, agent de change honoraire de la Bourse de Paris, à la date du 18 mars 1895, avec leurs connaissances et amis (dont douze ingénieurs), un Syndicat au capital de 350.000 francs, divisé en 70 parts de 5.000 francs, ayant son siège social chez M. Grand'Eury, à Saint-Étienne.

Aussitôt après la constitution de ce Syndicat, les promoteurs prirent deux positions, l'une près de l'étang des Terceries, l'autre à 1 800 mètres plus au Sud, et achetèrent l'emplacement de l'ancien puits Cheville, situé à 1.200 mètres encore plus au Sud, et le fonçage de deux puits fut immédiatement décidé aux deux premiers endroits choisis.

Le puits n° 1 ou puits Tollin fut commencé le 8 avril 1895 et le puits n° 2 le 20 mai suivant.

Le 23 novembre 1896, le puits Tollin atteignit la houille à 279 mètres de profondeur. Il traversa 7 mètres de charbon, puis des schistes charbonneux, et descendit de nouveau dans le charbon contre un banc de rocher à peu près vertical, jusqu'à la profondeur de 302^m 90.

Cette découverte fut dans le pays un événement d'autant plus marqué que les recherches du Syndicat avaient été fort dénigrées.

Elle eut immédiatement pour effet la création de diverses Sociétés de recherches et le forage de plusieurs trous de sonde échelonnés jusqu'à Saint-Priest-des-Champs.

En même temps, le Syndicat de la Bouble continua le fonçage du puits n° 2 jusqu'à 300 mètres, et entreprit près du puits Cheville un sondage.

Pour faire face aux dépenses occasionnées par ces travaux importants, le Syndicat de la Bouble porta en 1897 son capital à 700.000 francs.

Il se convertit, en janvier 1898, en Société anonyme au capital de 1.065.000 francs, ayant son siège à Lyon, chez M. Ulysse Pila, président du Conseil.

Un décret en date du 26 août 1898 concéda à la Société un périmètre de 311 hectares.

Le sondage de Cheville, situé en dehors de ce périmètre, fut continué jusqu'en février 1899 et arrêté, à bout de diamètre, au toit de la formation charbonneuse, à la profondeur de 953 mètres, dans un terrain sans doute accidenté, et dont il a retiré un peu de charbon.

A la suite de cette recherche très coûteuse, la Société a demandé une extension de concession, estimant qu'ayant pris l'initiative des recherches de la Bouble et ayant inventé ce bassin, elle doit en avoir une bonne partie en raison du service que ses travaux ont rendu au pays.

Pour mettre en valeur les richesses reconnues au puits Tollin, le capital fut doublé le 22 décembre 1898 et porté à 2.130.000 fr. Ce chiffre comprend une somme de 85.000 francs, remise en actions libérées aux créateurs de l'entreprise et aux cédants de droits de recherches.

Par la suite, la Société, ayant émis des obligations pour 1.200.000 francs, s'est trouvée en possession de ressources financières en espèces de 3.245.000 francs.

Elle s'est mise activement à l'œuvre. Elle a d'abord outillé le puits Tollin pour explorer le gîte découvert, l'a armé d'une machine d'extraction à laquelle a été adaptée pour la première fois la détente Gooch.

Un siège d'exploitation exigeant 2 puits, la Société a décidé de réserver le puits Tollin pour l'extraction et de foncer un nouveau puits, dit puits n° 3, à 65 mètres au Nord du premier, de 4 mètres de diamètre utile, qui doit être poussé jusqu'à 400 mètres de profondeur. Le travail a avancé à raison de 25 mètres par mois, grâce à l'emploi d'un nouveau procédé dont les principales dispositions figurent dans l'Exposition des mines de la Bouble.

La Société a acheté 50 hectares de terrains autour de son premier siège d'extraction.

Elle poursuit activement les installations extérieures dont le schéma est exposé.

L'embranchement qui doit relier le siège d'extraction à la voie de l'Orléans est en construction. On monte les machines d'exploitation, de compression et d'électricité.

Tout sera prêt pour l'hiver 1900-1901.

Actuellement, on extrait, des traçages préparatoires d'exploitation, 100 tonnes de charbon par jour, en chiffre rond. On espère produire près de 100.000 tonnes en 1901 et arriver progressivement aux chiffres de 125, 175, 225 et 250.000 tonnes en 1902, 1903, 1904 et 1905.

Pour continuer et achever les installations définitives, le Conseil d'administration se préoccupe en ce moment d'augmenter de nouveau, dès 1901, les ressources financières par émissions d'actions et d'obligations jusqu'à concurrence de 3.000.000 de francs environ.

EXPOSITION

La Société de la Bouble expose : 1° le plan et deux coupes du gîte dans les limites où il est actuellement reconnu, la coupe du puits n° 3; 2° des blocs de charbons, du cannel-coal comme produit secondaire, de la houille organisée; 3° des schistes bitumineux avec leurs fossiles; 4° des schistes rubanés du toit; 5° un échantillon de grès; 6° divers spécimens d'argilophyre ou gore blanc.

Au moyen des coupes et des objets exposés, on peut se rendre compte de la forme, de la composition, de la puissance du gisement, de la nature des roches encaissantes, de la qualité des produits.

En ce qui concerne la qualité du combustible, le succès a dépassé les espérances des fondateurs. Les blocs exposés représentent la moyenne des 3/4 de la masse de charbon.

Les houilles de la partie Nord connue de la concession de la Bouble, rentrent dans la catégorie des houilles grasses à longue flamme, bonnes pour la fabrication du gaz d'éclairage.

A l'usine à gaz de Clermont-Ferrand, 100 kilos de charbon ont fourni 30 mètres cubes de gaz d'un pouvoir éclairant de 100.

A l'usine à gaz de Perrache (Lyon), deux essais du charbon de la couche supérieure ont donné : un rendement en gaz moyen de 28,89, un pouvoir éclairant moyen de 98,42; une teneur en cendres moyenne de 7,50 %; un coke de bonne qualité.

Une analyse du premier mètre supérieur de la même couche au-dessous du lien blanc, a donné :

Pouvoir calorifique	5.930 cal.
Cendres très blanches	8,30 %.
Rendement en coke	63,60 %.

Du deuxième mètre :

Pouvoir calorifique.	6.087 cal.
Cendres très blanches	7 %.
Rendement en coke	63,40 %.

Du troisième mètre :

Pouvoir calorifique.	5.969 cal.
Cendres très blanches	7,40 %.
Rendement en coke	61 %.

Le charbon de la grande couche est non moins beau. Sa teneur en cendres, qui varie entre 4,7 et 12 %, est en général un peu plus élevée. (A suivre.)

PETITES NOUVELLES

Mines de Douvres. — Dans un précédent numéro, nous avons annoncé qu'un groupe de capitalistes français était décidé à prendre une part du capital des charbonnages constitués il y a peu de temps, pour exploiter le bassin houiller de Douvres, prolongement aujourd'hui reconnu du bassin houiller du Pas-de-Calais.

M. H. Buchet, agent général des mines d'Ostricourt, et quelques-uns de ses amis, ont mené très heureusement les négociations à ce sujet.

Aujourd'hui, 200.000 titres d'une valeur nominale de 1 livre sterling sont en possession du groupe en question.

Dans une assemblée de ces nouveaux actionnaires, tenue à Lille il y a quelques jours, M. Buchet a annoncé qu'un ingénieur civil des mines, M. de Gennes, et un chef porion, M. Beugin, parlant tous deux l'anglais et ayant la pratique du creusement des puits, vont partir incessamment pour Douvres (ils le sont aujourd'hui) pour diriger les travaux du fonçage des puits de la *Consolidated Kent Collieries Corporation Limited*. Ces travaux vont être menés vigoureusement et on estime qu'il ne faudra pas plus de 12 ou 15 mois pour atteindre le charbon.

A VENDRE :

1 ^o . 1 générateur 1/2 tubul. de 32m ² surf. chauffe, 6 kos. Neuf et garanti.	3.800 fr.
2 ^o . 1 — — — de 75m ² — — — 6 kos. Bon état.	5.000 fr.
3 ^o . 1 — — — de 150m ² — — — 6 kos. Neuf.	12.500 fr.
4 ^o . 1 — vertical Hermann de 9m ² — — — 7 kos. Bon état.	1.200 fr.
5 ^o . 1 machine à vapeur à balancier de 8 chevaux.	810 fr.

S'adresser au bureau du journal.

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Charbons. — Avec le mois d'octobre commence la période de grande activité pour les transports. A peine si, pour ce qui concerne les combustibles, ceux-ci sont en légère augmentation que déjà on se plaint de tous côtés de la pénurie du matériel roulant. Et cependant, la C^{ie} du Nord nous fait savoir que 1.400 nouveaux wagons-tombereaux de 20 tonnes et 1.200 nouveaux wagons couverts également de 20 tonnes ont été mis en service cette année. On assure que, pour le voyage du Ministre du Commerce dans le Pas-de-Calais, la C^{ie} du Nord y avait rassemblé la plus grande quantité possible de wagons, et un directeur de l'un des grands charbonnages du département nous faisait remarquer que pendant ce voyage, deux jours avant et deux jours après, les wagons n'avaient pas manqué; maintenant, ajoute-t-il, on ne peut déjà plus avoir son compte.

Dans les charbonnages, les prix sont invariablement fermes, mais le commerce commence déjà à majorer les siens. C'est ainsi qu'à Lille, les charbons sont augmentés de 2 fr. à la tonne depuis le 1^{er} octobre: les tout-venants à forte composition de Bruay et de Fresnes sont vendus 40 fr., ceux des autres Compagnies 38 fr.

Les nouveaux marchés et les renouvellements se concluent sur les bases suivantes, qui se rapportent à la tonne prise sur wagon à la mine: tout-venant industriel 22 à 24 fr. suivant provenance et qualité, fines 21 à 23 fr. suivant grosseur et qualité, tout-venant domestique à forte composition 25 à 28 fr., charbons classés 30 à 36 fr.

Les cokes sont également sans changement.

La fermeté des prix est entièrement assurée en France pour jusqua'au commencement de l'année prochaine.

Ci-dessous, les nombres de wagons de 10 tonnes chargés de combustibles minéraux et expédiés, par voie ferrée, des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, pendant la 2^e quinzaine de septembre et pendant ce mois tout entier (12 jours de travail en 1900 et 13 en 1899).

PROVENANCES	2 ^e quinzaine de Septembre			Mois de Septembre		
	1900	1899	Différence 1900	1900	1899	Différence 1900
Dép ^t du Nord	40.130	41.828	-1.698	21.636	23.543	-1.907
— du Pas-de-Calais	30.353	35.363	-5.010	63.954	67.735	-3.781
Totaux.	40.483	47.191	-6.708	85.590	91.278	-5.688

La moyenne des expéditions pour chacun des jours de travail de la dernière quinzaine a été de 3.374 wagons.

Malgré une bonne abondance de mariniers sur les marchés, les frets sont toujours très élevés et les prix se maintiennent. On cote encore de Lens: Paris 8 fr., Nancy 7 fr. 75, Reims 6 à 6 fr. 25, Saint-Quentin 4 fr. 50; de Denain: Paris 6 fr. 50 à 6 fr. 65, Nancy 5 fr. 50, Reims 4 fr. 75, Saint-Quentin 3 fr.

Fontes, fers et aciers. — Les grands travaux semblent enfin devenir un peu plus abondants sur le marché. Les Com-

pagnies de chemins de fer remettent de nouveaux ordres de wagons et de locomotives, ce qui fait que cette branche particulière de la construction mécanique reste fort bien partagée. MM. Magnard et C^{ie}, de Fourchambault, ont 1.400 wagons à construire pour le P. L. M. Les Acieries de France ont obtenu 15.000 tonnes de rails et autant de traverses métalliques pour les colonies: il y en a encore à peu près autant à adjuger. Avec les grands ponts métalliques de Lyon, de nombreux autres beaucoup moins importants, il est vrai, viennent également fournir du travail aux ateliers de constructions métalliques. Il semble donc que, sauf pour les poutrelles qui sont toujours délaissées, il y ait une réelle amélioration en ce moment. Aussi, il faut reconnaître que les prix sont partout assez fermes et que ceux qui ressortent des adjudications semblent plus avantageux que ceux qui sont indiqués, comme prix de base, par les différents journaux.

Dans les tableaux de la production des fers et aciers pendant le 1^{er} semestre 1900, que vient de publier le *Journal officiel*, on remarque que la production de fonte a augmenté de 54.947 t., que celle des fers a diminué de 8.860 t. et que celle des aciers ouvrés s'est accrue de 32.023 t. par rapport aux chiffres de la période correspondante de 1899. Ces résultats confirment bien les prévisions que nous établissions. Dès l'année dernière, pour démontrer que le charbon serait tout aussi rare en 1900 qu'en 1899. Cependant, la réduction de la production des fers indique nettement qu'il y a une certaine diminution dans la demande, ou tout au moins une gêne sur le marché, due à la concurrence plus grande de l'acier.

A Paris, les fers n^o 2 restent tenus de 25,50 à 26^f; dans le Nord et les Ardennes ils valent 27^f; dans le Centre et la Loire, 29 à 30^f; dans ces dernières régions, le travail reste toujours très abondant pour la marine et les chemins de fer.

ANGLETERRE

Charbons. — La demande de navires est très bonne principalement pour les ports français et les prix sont très fermes et même en hausse.

On a coté pendant la quinzaine écoulée:

Des ports de la Tyne: Dunkerque 850 t. à 8^f; Granville 300 t. à 10^f 625; Fécamp 300 t. à 10^f 15; Havre 1.000 t. à 8^f 125; Rouen 1.150 t. à 9^f 70; Rochefort 1.600 t. à 8^f 75; Dieppe 1.600 t. à 8^f 45; Havre 1.150 t. à 8^f 25.

De la Blyth: Rouen 1.150 t. à 9^f 70.

De Wear: Fécamp 310 t. à 10^f 15; Saint-Nazaire 2.000 t. à 7^f; Toulon 1.800 t. à 16^f 25.

De Newport: Havre 9^f 375; Marseille 13^f; Rouen 10^f 75; Alger 2.500 t. à 12^f 25.

De Hartlepool: Rouen 600 t. à 9^f 50.

De Swansea: Rouen 1.000 t. à 10^f 95; Alger 12^f 50 charbon, 13^f 50 briquettes; Rouen 10^f; Oran 12^f 75 charbon, 13^f 75 briquettes; Chantenay 9^f; Havre 9^f 375.

De Cardiff: Bordeaux 9^f 75, 8^f; Caen 9^f 70; Saint-Nazaire 2.000 t. à 8^f 50; Charente 9^f, 9^f 50; Rouen 10^f 95, 10^f 25; Havre, canal, 9^f 70; Alger 12^f 25; Saint-Nazaire 7^f 75; Chantenay 8^f 25; Marseille 13^f; Alger 12^f 25; Saint-Nazaire 8^f, 7^f 75; Rochefort 9^f; Havre 9^f 375 et 9^f 70; Rouen 10^f 95.

D'une façon générale, les charbons industriels, sauf les charbons à coke, voient leurs prix fléchir assez sensiblement, mais les charbons à gaz se tiennent bien et les charbons domestiques ont encore une tendance à la hausse.

A Newcastle, l'arrêt de la navigation dans la Baltique amène du disponible en charbon de vapeur et les prix sont plus faibles.

Le meilleur Northumberland pour vapeur peut s'obtenir à raison de 22^f 80 à 23^f 125 la tonne f. b. Tyne. Les menus, plus abondants également, ne font plus que 13^f 125 à 13^f 75. Le charbon à gaz, fort recherché est, au contraire, très ferme et son prix se maintient de 22^f 50 à 23^f 125 pour le disponible. La South Metropolitan Gaz Company en a acheté 750.000 tonnes à livrer d'ici le 1^{er} avril 1901, au prix de 20^f la tonne f. b. Tyne. Le charbon pour usage domestique vaut 21^f 25 à 21^f 65.

Le charbon à coke se maintient à 23^f 125, tandis que le coke de haut-fourneau est plus faible de 33^f 75 à 34^f 375 la tonne rendue aux fourneaux de la Tees et que le coke de fonderie est également moins demandé de 37^f 50 à 40^f 625 la tonne f. b. Tyne.

A Cardiff, la baisse est générale. La meilleure qualité des charbons menus pour vapeur est cotée 15^f 625 pour prompt livraison et ceux de seconde catégorie 12^f 50 à 13^f 75. Cependant pour des marchés à exécuter l'année prochaine, les charbonnages refusent de céder les bons menus à moins de 16^f 25.

Le meilleur charbon de vapeur est coté de 32^f 50 à 35^f tandis que la seconde classe réalise de 30^f à 31^f 25. Dans le Monmouthshire, le marché des charbons a également faibli. La meilleure qualité de charbons 1/2 gras est vendue actuellement 28^f 125 à 30^f f. b. Cardiff et la seconde catégorie 26^f 25 à 27^f 50. Le charbon bitumineux, fort demandé pour les usages domestiques, est, au contraire, en hausse. Le Rhondda n° 3 est coté : gros 28^f 125, tout-venant 25^f 625 à 26^f 25, menus 23^f 125 à 23^f 75; la qualité n° 2 vaut : gros 23^f 75 à 24^f 375, tout-venant 20^f 625 à 21^f 25, menus 16^f 875 à 17^f 50. Le bon charbon à usages domestiques est coté 28^f 75 à 31^f 25 f. b. Cardiff.

Les briquettes se tiennent à 31^f 25 nets. Le coke est bien demandé quoique les prix de la Tyne aient légèrement affecté le marché, et le meilleur de fonderie s'obtient à 43^f 75 la tonne.

A Swansea, on cote :

Anthracite : 1^{re} qualité 34^f 375 à 35^f, 2^e qualité 30^f 625 à 31^f 25; gros ordinaire 29^f 375 à 30^f, menus 14^f 70 à 15^f 30; charbons à vapeur : gros 28^f 75 à 33^f 75, 2^e qualité 25^f à 26^f 875, criblé 21^f 25 à 23^f 125, menus 16^f 875 à 18^f 75; meilleur coke de fonderie 50^f à 53^f 125; coke de haut-fourneau 38^f 75 à 40^f 625; le tout f. b. Swansea moins 2 1/2 0/0 d'escompte. Les briquettes se tiennent de 29^f 375 à 31^f 25.

Fontes, fers et aciers. — Le marché sidérurgique s'anémie de nouveau. En fontes, les affaires sont peu satisfaisantes et les cours baissent. A Middlesbrough, toutes les sortes de fontes deviennent plus abondantes, les exportations restent faibles et les stocks tendent à augmenter dans les magasins publics, ce qui est l'inverse de ce qui se passe généralement à cette époque de l'année. Les exportations de fonte du Cleveland pendant le 3^e trimestre de l'année n'ont été que de 200.168 t. contre 244.178 t. pendant le 3^e trimestre 1899 et 250.964 t. pendant le 2^e trimestre 1900; la baisse est donc sensible. La fonte Cleveland n° 3 se vend actuellement 86^f 25, la fonte n° 1 88^f 75, la fonte n° 4 82^f 50, la fonte d'affinage 80^f 625, la fonte truitée et la fonte blanche 80^f. La fonte hématite, qui est restée ferme si longtemps, baisse aussi et à 102^f 50 il ne se présente pas d'acheteurs.

A Glasgow, le marché est pour ainsi dire nul, les warrants n°s mélangés sont cotés 83^f 75.

On fait aussi beaucoup de concessions sur les cours officiels des produits finis.

BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 15 septembre : Chemin de fer économique du Nord, 40 fr.

30 septembre : Courrières, coupon n° 15, brut 20 fr.; net: nominatif 19 20; porteur 17 939.

1^{er} octobre : Société métallurgique de l'Escaut, coupon n° 1, brut 37 50; net: nominatif 36 fr.; porteur 34 85. — Margarinerie de Béthune, coupon n° 1, brut 33 fr.; net: nominatif 33 60; porteur 31 77. — Boulonnerie et Ferronnerie de Thiant, coupon n° 1, brut 37 50; net: nominatif 36 fr.; porteur 34 70. — Société Lilloise d'éclairage électrique, coupon n° 3, brut 15 fr.; net: nominatif 14 40; porteur 13 40.

COUPONS ANNONCÉS. — 15 octobre : Gaz de Wazemmes, 15 fr.

15 novembre : Béthune, 50 fr.

2 janvier 1901 : Albi, 20 fr. — Ferfay, 25 fr.

REVUE TRIMESTRIELLE DES COURS

DE LA BOURSE DE LILLE

VALEURS	30 Septembre 1899	30 Décembre 1899	31 Mars 1900	30 Juin 1900	30 Septembre 1900
Albi	1.900	1.870	1.735	1.700	1.700
Aniche (12 ^e et 24 ^e)	24.975	1.295	1.330	1.224	1.225
Anzin (100 ^e)	6.200	6.950	6.690	6.550	6.750
Azincourt	794	800	800	721	757
Blanzv	1.593	1.450	1.586	1.500	1.500
Bruay (entière)	50.150	55.900	57.925	54.000	59.000
— (20 ^e)	2.515	2.795	2.880	2.725	2.924
Bully-Grenay (6 ^e)	3.975	4.490	4.510	4.110	4.130
Campnac	1.020	1.190	1.300	1.650	1.750
Carvin	2.200	2.720	2.975	3.150	3.260
Clarence (la)	1.039	980	1.249	1.150	1.175
Courrières (30 ^e)	2.765	2.985	3.095	2.848	2.930
Crespin	269	250	260	215	250
Douchy	1.100	1.295	1.315	1.401	1.354
Fourges (entière)	29.390	33.500	31.000	30.150	32.500
— (100 ^e)	295	340	321	310	317
Drécourt	4.500	3.910	4.150	4.450	4.399
Epinac	575	600	570	590	585
Escarpelle (5 ^e)	825	891	920	940	1.080
Ferfay	595	605	860	1.020	1.280
Ferques	600	595	469	489	500
Flines-lez-Raches	1.355	1.200	1.150	1.085	1.120
Lens (entière)	61.200	72.000	75.000	70.000	70.000
— (100 ^e)	620	715	730	677	700
Liévin (10 ^e)	2.425	2.700	2.700	2.470	2.660
Ligny-lez-Aire	640	661	700	729	800
Marles 30 0/0	27.500	33.700	2.275	1.990	2.150
Marles 70 0/0	35.350	40.500	2.600	2.248	2.350
Marly	770	840	1.145	1.125	1.035
Meurchin	11.200	12.550	14.025	14.200	14.225
— (5 ^e)	2.245	2.599	2.915	2.875	2.830
Ostricourt	914	1.015	1.340	1.761	1.900
Siney-Rouvray	40	40	40	20	45
Thivencelles	279	280	450	380	550
Vicoigne-Nœux	26.000	26.995	28.995	28.600	31.050

MINES DE FERFAY-CAUCHY

Résultats de l'exercice 1899-1900

L'Assemblée générale des actionnaires de Ferfay a eu lieu à Douai, le 2 octobre 1900. Voici quelques extraits du rapport de l'Ingénieur-Directeur sur les travaux exécutés et les résultats obtenus pendant l'exercice 1899-1900 :

Le résultat financier de cet exercice, bien que modeste, n'en est pas moins significatif si l'on considère de quelle manière et dans quelles circonstances il a été obtenu.

Les huit premiers mois ont été complètement perdus, comme bénéfice, du fait des constructeurs qui devaient livrer et monter leurs appareils en août et septembre et qui ne se sont complètement exécutés qu'en janvier et février; de telle sorte que la fosse n° 2 a dû fonctionner avec un outillage provisoire, c'est-à-dire d'une façon très onéreuse, du 1^{er} juillet 1899 au 1^{er} janvier 1900,

Voir la suite à la page 342.

et que pendant janvier et février, c'est-à-dire pendant le montage de la nouvelle machine d'extraction et du chevalet métallique, elle a été complètement immobilisée.

De là un déficit que le n° 3, moins bien partagé comme ressources, n'a pu que très péniblement combler.

On est ainsi arrivé au 1^{er} mars 1900 sans gain ni perte. Mais à partir de cette date le n° 2 reprend sa marche avec sa nouvelle installation.

Dès ce jour, la situation change. Pendant que le n° 3 continue à produire ses 200 t. par jour, le n° 2, dont l'extraction journalière était tombée à 300 t., se relève vivement, atteint rapidement 400 et tend actuellement vers 500.

Les bénéfices sont d'abord peu importants, puis ils augmentent de mois en mois et atteignent enfin au 30 juin le chiffre total porté au bilan.

Nous sommes heureux d'ajouter que l'état des travaux aussi bien que la situation commerciale nous laissent prévoir pour cet exercice un résultat qui vous donnera pleine satisfaction.

Le lavoir et les fours à coke qui, pendant les périodes d'écoulement difficile, nous ont soutenus et qui depuis la reprise nous ont permis d'améliorer rapidement notre situation financière, restent pour l'avenir une ressource précieuse.

BILAN AU 30 JUIN 1900

— ACTIF —

Disponible : Caisse.	13.294 51
— Portefeuille.	37.501 65
Débiteurs : Banquiers	82.421 »
— Divers.	202.479 47 = 284.900 47
Stocks et Magasins	147.452 73
Matériels-Meubles	4.146.408 63
Immeubles	2.301.023 50
Installations et Constructions nouvelles terminées	175.997 08
Installations et Constructions en cours d'exécution.	12.251 75
Total.	4.088.830 32

— PASSIF —

Capital	2.625.000 »
CRÉDITEURS	
Ouvriers (2 ^e quinzaine de juin)	60.947 40
Créditeurs divers	206.689 34
Caisse de secours mutuels. Caisse de pensions. Caisse Nationale des retraites	45.697 96
Dividendes non réclamés	1.984 »
— 1897-1898	2.458 50 = 287.777 20
Solde du compte des bénéfices des exercices antérieurs.	718.628 84
Réserve statutaire.	213.969 71 = 932.598 55
Bénéfices nets de l'exercice 1899-1900.	243.454 57
Total.	4.088.830 32

Production, vente, revient. — Le n° 3 qui, en 1899-1900, a produit, 55.565 t., maintient actuellement ce chiffre, et promet de l'augmenter à bref délai, c'est-à-dire lorsque les recherches, dont tout l'effort peut être actuellement reporté du n° 2 au n° 3, auront enfin abouti. Le n° 2, mieux partagé au point de vue des ressources disponibles, marche actuellement sur le pied de 125.000 t. et peut atteindre pour l'exercice courant le chiffre de 140 à 150.000 t.

Nous croyons inutile de dire que la vente est facile. Mais ce que nous croyons devoir faire remarquer, c'est que le ralentissement de la production nous a mis, au point de vue commercial, dans une situation excellente. Avec un tonnage aussi

réduit, nous avons dû être très réservés dans nos engagements. De sorte que, tout en renouvelant les anciens marchés à des conditions très avantageuses, nous sommes arrivés jusqu'au milieu de l'année courante avec un disponible, dont nous tirons un excellent parti.

On ne peut en dire autant du prix de revient. Avec l'augmentation croissante des salaires et les charges que nous impose la nouvelle législation, on ne peut faire espérer une amélioration de ce côté. (A suivre.)

INFORMATIONS DIVERSES

MINES ET MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.)

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.)

APPAREILS POUR MINES

C^{ie} FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 40, rue de Londres, Paris. (V. A.)

ASCENSEURS & MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.)

BARRETTES (Chapeaux de Mineurs)

BEUSCART-BECQUET, 62, rue de Flandre, à Lille (Nord).

BANQUES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.)

CABLES DE MINES

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).

CABLES DIVERS

VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Auby, par Flers-en-Escrebieux (Nord).

CABLES EN COTON

S^{té} ANON. DE RETORDERIE ET CABLERIE D'HELLEMMES (Nord). (V. A.)

CALORIFUGES

L. MAHIEU et fils, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

CHAUFFAGE

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

COMPTEURS A EAU

S^{té} FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

CONCASSEURS & CRIBLAGES

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.)

CONDENSEURS

S^{té} FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et Fonderies d'Hautmont (Nord).

E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.)

S^{té} ANON. DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING (V. A.)

H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille (V. A.)

COTON MÉCHE pour LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pour les MINES DE HOUILLE

A. LEBORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

COURROIES

J. LECHAT, 57, rue Ratisbonne, Lille.

DÉCHETS DE COTON (Nettoyage de machines)

A. LERORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

EAUX ET GAZ

Victor METZ, 240, rue Nationale et 66, rue de la Barre, Lille (V. A.).

ÉLECTRICITÉ (Construction)

Sté DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.)
Sté L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, 27, rue de Rome, Paris (V. A.)
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe (V. A.)
H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix (V. A.)

ÉLÉVATEURS

BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)

ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

EPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
E. DECLERCQ et H. CORDONNIER, 5, rue Jean-Roisin, Lille (V. A.)
L. MAHIEU ET FILS, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

FERS & ACIERS

Hts-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain.
SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

FONÇAGE DE PUIITS

DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.)

FONTES D'ACIER

FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.)

FONTES MOULÉES

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).
Fonderies DUROT-BINAULD, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille (V. A.)
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).
A. LÉGER, 17, rue du Moulin, Tournai.
A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

FORAGES & SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 9, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille (Nord).
J.-B. VIDELAINE, 134, rue de Denain, Roubaix (V. A.)
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.)

FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.).

GAZOGÈNES

Sté d'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, pl. de Rihour, Lille (V. A.)

GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.)
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord). (V. A.)
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
F. THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
MARIOLE-PINGUET et FILS, à Saint-Quentin (Aisne). (V. A.)
DELAUNAY BELLEVILLE et C^e, Saint-Denis-sur-Seine (V. A.)

GRAISSES ET GRAISSEURS

WANNER et C^e, 67, avenue de la République, Paris. (V. A.)
THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES

G. DELACOURT, 14, rue des Jardins, Lille. (V. A.)

INGÉNIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

INJECTEURS

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

LAMPES A INCANDESCENCE

DUTHOIT et LIBAUD, à Croix, près Lille (V. A.)

LOCOMOTIVES

Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MACHINES A VAPEUR

DUJARDIN et C^e, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).
C^e DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).
CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)
E. MAILLET et C^e, à Anzin (Nord). (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
C^e FRANCO-AMÉRICAINNE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.)
MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).
R. GANDRILLE (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue Mirabeau, Fives-Lille (V. A.)

MATÉRIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénilin-Liétard (P.-de-C.).
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).
MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).

MOTEURS A GAZ

Sté d'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

MOTEURS A VAPEUR

L. FRANCIN et C^e, à Tourcoing (Nord). (V. A.)

ORDRES DE BOURSE

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord). (V. A.)
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale, Lille (V. A.)
SCHNERB, FAVIER et C^e, 5, Grande-Place, Lille (Nord).
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES

Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)
E. WAUQUIER et FILS, constructeurs, 69, Rue de Wazemmes, Lille (V. A.)

RACCORDS POUR TUYAUTERIE

WANNER et C^e, 67, Avenue de la République, Paris. (V. A.)

RAILS

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

RÉFRIGÉRANTS

Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)
V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

RÉGULATEURS DE MACHINES

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

ROBINETTERIE

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

TRANSMISSIONS

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)

TRANSPORTEURS

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)
BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

TREUILS

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER

Sté FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

TUBES, FILS & CABLES EN CUIVRE

C^e FRANÇAISE DES MÉTAUX, 10, rue Volney, Paris (V. A.)

TUILES MÉCANIQUES

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).
TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord). (V. A.)

TUYAUTERIE DE FONTE

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne, Lille. (Ingr Pont-à-Mousson).
Hts-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

VENTILATION

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

Liste des derniers Brevets d'invention pris en France

1^o Mines, Métallurgie, Constructions mécaniques et métalliques.

- 299.313. MAC NAMARA. — Perforateurs.
- 299.328. VOGT. — Arrache-tubes pour retirer les tubes des sondages à grande profondeur.
- 279.448. BESSON. — Agglomération des combustibles en poussière.
- 299.453. BOURNAT. — Machine à fabriquer les boules de charbon.
- 299.463. AUBERT. — Allumeur pour mines.
- 299.603. KRACHT. — Forage des galeries et tunnels.
- 299.700. BESNARD. — Agglomérant pour agglomérés de houille.

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

17 OCTOBRE. — Lille. Construction d'un bâtiment pour le service du port de Dunkerque : 150.000 fr.

- 17 OCTOBRE. — Lille. Construction d'une maison éclusière et d'un abri pour éclusiers : 59.000 fr.
- 25 OCTOBRE. — Angoulême. Fourniture en 6 lots de 4.800 t. de combustibles minéraux d'origine française à la poudrerie nationale.
- 29 OCTOBRE. — Châteauroux. Fourniture de charbon de terre pour générateurs, forge et chauffage à la Manufacture des Tabacs.
- 30 OCTOBRE. — Châlons-sur-Marne. Fourniture de 400 t. de houille à l'asile d'aliénés et de 100 t. aux établissements municipaux.
- 1^{er} NOVEMBRE. — Hanoï. Fourniture de matériel fixe pour les lignes de chemin de fer de Haïphong-Hanoï-Viétri et Hanoï-Nin-Binh.
- 5 NOVEMBRE. — Bordeaux. Fourniture, en 2 lots égaux, de 2.500 t. de combustibles pour la Poudrerie nationale de Saint-Médard.
- 5 NOVEMBRE. — Lyon. Fourniture de houille pour générateurs, grasseurs pour chauffage et menus de forge à la Manufacture des Tabacs.
- 13 NOVEMBRE. — Nice. Adjudication publique, après déchéance, de la concession de mines de cuivre et métaux connexes de Clay.
- 16 NOVEMBRE. — Saïgon. Fourniture de rails et matériel de voie pour la ligne du chemin de fer de Saïgon-Tan-Ninh.
- 14 DÉCEMBRE. — Saïgon. Construction des grands ponts pour la ligne de chemin de fer de Saïgon-Tan-Ninh.
- PROCHAINEMENT. — Bourges. Adjudication de 500 t. de houille pour le service des machines élévatoires.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

- 26 SEPTEMBRE. — Lille. Fourniture de 6.000 t. d'agglomérés nécessaires aux besoins du service maritime de Dunkerque. Adjudicataire : Mines de Nœux, à 36 fr. 50 la tonne.
- 29 SEPTEMBRE. — Paris. Guerre. Fourniture de 350 t. de charbon de terre. Adjudicataire : M. Pentray, 120, quai Jemmapes, à 58 fr. la tonne.
- 2 OCTOBRE. — Rouen. 1^o Fourniture de un lot de 2.500 t. de briquettes au service maritime du Havre, 100.000 fr. Adjudicataire : Société générale des houilles et agglomérés du Havre, à 6 % de rabais. — Fourniture d'un 2^e lot de 1.100 t. de briquettes, 45.100 fr. Même adjudicataire avec même rabais.
- 4 OCTOBRE. — Lille. Construction d'une charpente et d'une coupole métalliques à la prison cellulaire de Loos, 32.490 fr. Adjudicataire : M. H. Degryse, 14, rue Frémy, Fives-Lille, à 12 % de rabais.

Convocations d'Actionnaires

- 15 octobre. — Violaines. — Mines de Béthune.
- 16 octobre. — Douai. — Mines de Flines-les-Raches.
- 16 octobre. — Jumet (Belgique). — Charbonnages d'Amerœur.
- 18 octobre. — Courcelles (Belgique). — Charbonnages de Falnuée.
- 22 octobre. — Mariemont. — Charbonnages de Mariemont.
- 22 octobre. — Gosselies. — Charbonnages des Grand-Conty et Spinois.
- 24 octobre. — Gilly. — Charbonnages de Noël-Sart-Culpart.
- 25 octobre. — Douai. — Mines de Liévin.
- 29 octobre. — Douai. — Mines de Vicoigne et Nœux.
- 29 octobre. — Douai. — Mines de Bruay.

MATÉRIEL A VENDRE

ÉLÉVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé ;
TRANSPORTEUR Goodwins et Defays ;
 pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1^{res} marque. Echange. M. Dorez, ing^r à Roubaix. (17)

UNE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biétri et C^{ie}, à Saint-Etienne.

UNE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.
UNE DYNAMO, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.
 (Machines à courant continu excitées en dérivation).

UNE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide ; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.
 S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

Suite du Bulletin Commercial (France)

PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux.	62 »
Zinc laminé.	80 »
Cuivre rouge laminé.	255 »
— en tuyaux sans soudure.	285 »
— en fils	250 »
Laiton laminé.	185 »
— en tuyaux sans soudure	» »
— en fils	» »
Étain pur laminé (1 ^m /m d'épaisseur et plus).	400 »
— en tuyaux (9 ^m /m diamètre intérieur et plus).	400 »
Aluminium en tubes	490 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m.	100 à 110

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C^{ie}
 (USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD : DE LORIOU & FINET INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe,
 Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)

BULLETIN COMMERCIAL (SUITE)

PRIX DES MÉTAUX BRUTS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Cuivre du Chili, en barres, liv. Havre	191 75
Cuivre en plaques ou en lingots, liv. Havre	196 »
Cuivre best selected, liv. Havre	202 50
Etain Banka, liv. Havre ou Paris	377 50
Etain Détroits, liv. Havre ou Paris	378 75
Etain Cornouailles, liv. Havre ou Rouen	377 50
Plomb, marques ordinaires, liv. Paris	49 »
Zinc, bonnes marques, liv. Paris	55 50
Nickel pur	55 à 60
Aluminium pur à 99 0/0, lingots	70 à 85
planches	80 à 85
Bronze et laiton d'aluminium, lingots	80 »
Ferro-aluminium, lingots	80 »

Le Directeur-Gérant : EM. LEFÈVRE.

Lille, imprimerie G. Dubar et C^e, Grande-Place, 8.

HAUTS-FOURNEAUX & FONDERIES DE
PONT-A-MOUSSON

Administrateurs-Directeurs: MM. X. ROGÉ et C. CAVALLIER

TUYAUX EN FONTE

POUR CANALISATIONS DE CHARBONNAGES

Tuyaux à emboitement et Cordon à joint de plomb, Types de la Ville de Paris
TUYAUX A JOINTS GIBALT, POUR TERRAINS TRÈS MOUVANTS
Tuyaux frettés d'acier à chaud (système X. ROGÉ, breveté s. g. d. g.)
Tuyaux divers (Lavril; genre Somzée, à brides, etc.), Tuyaux de descente

STOCK PERMANENT :

300.000 mètres de tuyaux. — 30.000 raccords assortis.

DÉPÔT DE TUYAUX A DON-SAINGHIN PRÈS LILLE

REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION DU NORD :

M. H. CAVALLIER, Ingénieur, 14, place Cormontaigne, 14, à LILLE (41)

LA MUTUAL LIFE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

NOUVEAUX PROGRÈS EN FRANCE

Il résulte du compte rendu officiel que vient de publier la **MUTUAL LIFE** que cette Compagnie, qui est, comme on le sait, la plus importante du monde avec un fonds de garantie de 1 milliard 437 millions de fr., dépassant de 708 millions celui de la plus forte Compagnie d'Europe et de 102 millions celui de toute autre Compagnie américaine, a vu passer, pendant la seule année 1898, ses assurances en cours en France, sous la direction de M. PAUL BAUDRY, de 125 à 144 millions de francs, soit une augmentation de 19 millions.

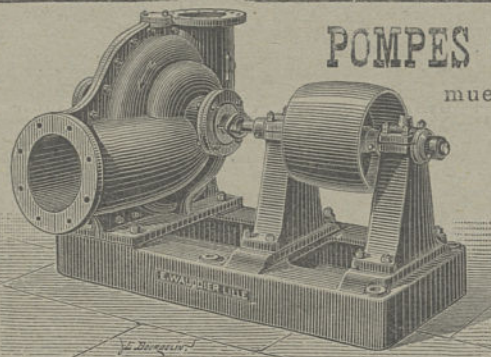
AUGMENTATION D'ASSURANCES EN COURS, EN FRANCE SEULEMENT

A la fin de l'année	En cours à la fin de l'année	Augmentation sur chaque année précédente	A la fin de l'année	En cours à la fin de l'année	Augmentation sur chaque année précédente
1888	1.355.000	»	1894	67.618.000	18.936.000
1889	6.564.000	5.209.000	1895	86.123.000	18.505.000
1890	10.588.000	4.024.000	1896	107.854.000	21.691.000
1891	16.881.000	6.293.000	1897	125.103.000	17.289.000
1892	29.835.000	12.954.000	1898	144.872.000	19.769.000
1893	48.682.000	18.847.000			

Aucune Compagnie française ou étrangère ne peut montrer de pareils résultats.
Inutile d'ajouter que, dans le monde entier comme en France, la **MUTUAL LIFE** tient la tête avec plus de 5 milliards d'assurances en cours et 285 millions de recettes annuelles en primes et intérêts.

Direction générale pour la France : 20, Boulevard Montmartre, PARIS

GEORGES TESSE, DIRECTEUR RÉGIONAL, 40, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
LILLE (31)



POMPE CENTRIFUGE

POMPES CENTRIFUGES

mues par COURROIES

DYNAMOS

ou

MOTEURS

à

vapeur



POMPES à trois plongeurs

HORIZONTALES

ou

VERTICALES

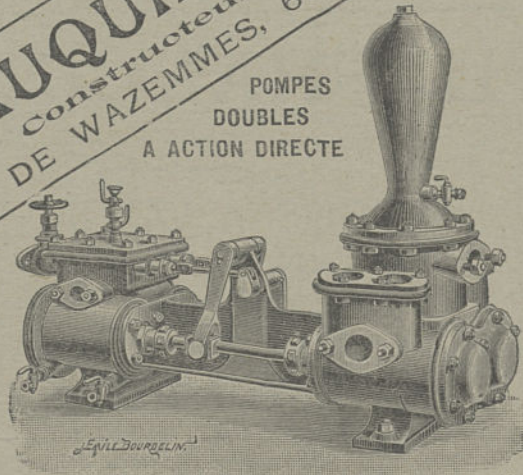


E. WAUQUIER & FILS
Constructeurs, 69, RUE DE WAZEMMES, 69, LILLE

POMPES

DOUBLES

A ACTION DIRECTE



Constructions
mécaniques

(40)

Emile Salmson et C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs

53, RUE DE LA GRANGE-AUX-BELLES, PARIS

MATÉRIEL D'ÉPUISEMENT EN LOCATION

Locomobiles et Pompes Centrifuges

TREUILS A VAPEUR & POMPES POUR PUIITS & MINES

Cylindrage à vapeur

TRANSFORMATION DES ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET FORCE MOTRICE PAR L'AIR COMPRIME

Agence du Nord et du Pas-de-Calais: **R. GANDRILLE**, 72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE.

(35)

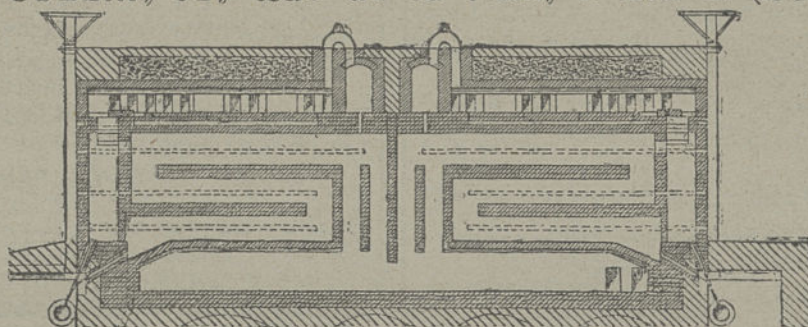
FOURS A COKE

Système COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE
des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION

de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coque par four
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)

Adresse Télégraphique : ACIÉRIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS

de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES DE ROUES. BOISSEAUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

L. FRANCCIN & C^{IE}

Ingénieurs-Constructeurs à Tourcoing

MOTEURS A VAPEUR

à détente Ridder, de 20 à 100 chevaux

SYSTÈME DUJARDIN

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Compresseurs d'air et de gaz

MÉDAILLE D'OR

Exposition

Universelle

PARIS 1900

ÉLÉVATION DES LIQUIDES PAR ÉMULSION (30)

Société d'Electricité de Roubaix-Tourcoing

ANCIENNE MAISON E. CARPENTIER

H. CORRION & J. DENISSELT, Successeurs

Bureaux et Ateliers : 73, Rue du Nouveau-Monde, ROUBAIX

Magasins de Vente : 83, Grande-Rue, ROUBAIX

CONSTRUCTION DE DYNAMOS

à courant continu et à courants alternatifs

INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR ARC & PAR INCANDESCENCE

Transmission de l'Énergie

INSTALLATION DE STATIONS CENTRALES

par moteurs à gaz et moteurs à vapeur

CABLES & FILS - ACCUMULATEURS

RENSEIGNEMENTS & DEVIS SUR DEMANDE

(59)

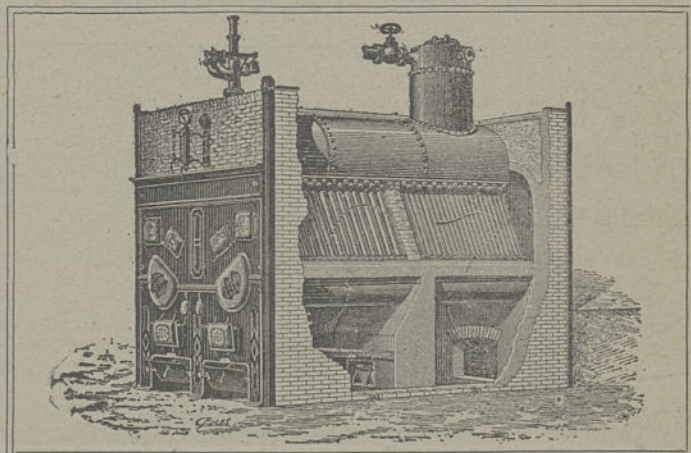
GÉNÉRATEURS LAGOSSE

semi-multitubulaires, brevetés s. g. d. g.

ÉCONOMIE * SÉCURITÉ * SIMPLICITÉ

PRODUCTION GARANTIE :

20 k. de vapeur par heure et mètre carré de surface de chauffe ;
9 à 10 kilos de vapeur par kilog. de charbon sec et net.



CONSTRUCTEUR :

MAROLLE-PINGUET, à St-Quentin (Aisne)

INGÉNIEUR-REPRÉSENTANT :

R. GANDRILLE, rue Mirabeau, 72, Fives-Lille

(26)

MACHINES.

A CONCASSER ET CRIBLER

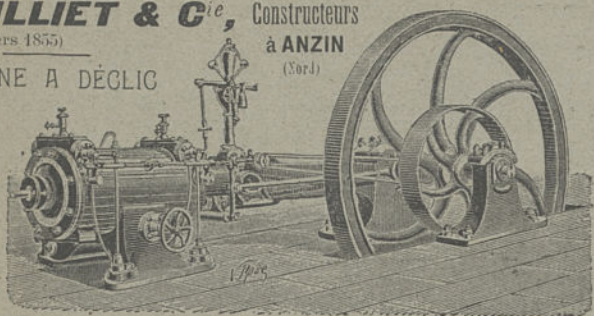
les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS

(18)

MAILLIET & C^{ie}, Constructeurs
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉGLIC



Machines condensation | 50 CHEV. | 80 CHEV. | 120 CHEV. | 150 CHEV. | 200 CHEV. | 300 CHEV.
11,500 fr. | 14,000 fr. | 18,500 fr. | 22,500 fr. | 25,000 fr. | 33,000 fr.

Le montage dirigé par un de nos ouvriers coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course. La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

Ferdinand THÉBAULT

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminaires, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

Tuilerie Mécanique

DE

SAINT-MOMELIN

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

ADMINISTRATION ET BUREAUX:

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

MATÉRIEL & ARTICLES INDUSTRIELS

COMMISSION • REPRÉSENTATION

Fernand PONETTE

24, Rue Philippe-de-Citard, 24

ROUBAIX

CHEMINÉES D'USINES EN BRIQUES SPÉCIALES

TUBES EN FER & ACIER A RECOUVREMENT

pour Mines et Chauffages à vapeur

PETIT CHEMIN DE FER A VOIE ÉTROITE

CHAUDIÈRES & MACHINES A VAPEUR

(13)

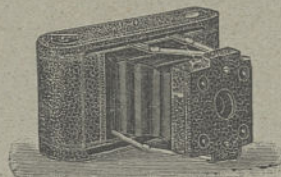
PHOTO-COMPTOIR DU NORD

L. Mairesse

ROUBAIX

LILLE

39^{bis}, rue Pauvree | 6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES
FOURNITURES GÉNÉRALES
POUR LA PHOTOGRAPHIE

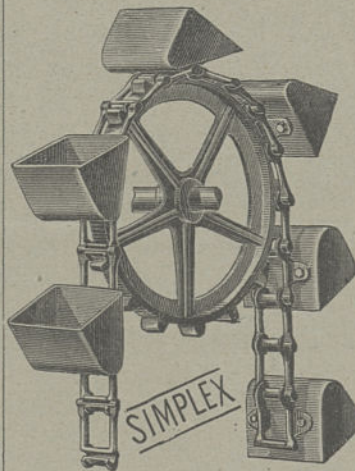
← Devis sur demande → (13)

ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

Brevetée S. G. D. G.



Marque déposée

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX

BAGSHAWE AINÉ

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)



RACCORDS POUR CONDUITES D'EAU DE GAZ ET DE VAPEUR
WANNER & C^{IE} 67 AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS
 RACCORDS MUNIS D'INTERRUPTEURS

SOCIÉTÉ AN^{IME} DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P. 1897

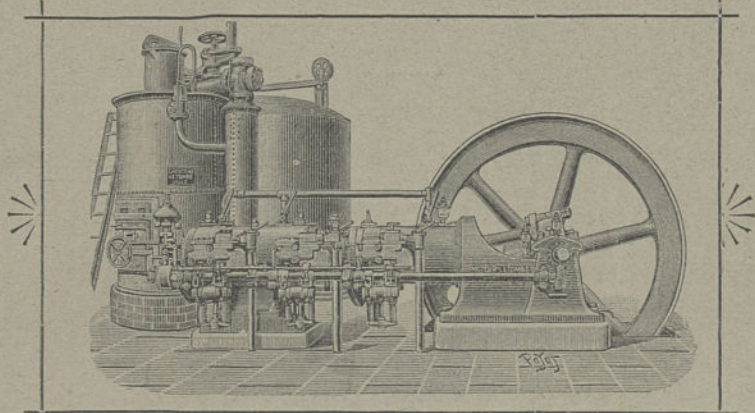
Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21, Rue de Londres, PARIS

C^{IE} DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON
 par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**

Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

Bureaux: 3, Place de Rihour, LILLE

(29)

SOCIÉTÉ ANONYME

— DE —

Retorderie et Câblerie d'Hellemmes

CAPITAL: 600.000 francs

SIÈGE SOCIAL

à HELLEMES-LILLE

(NORD)

BREVET WILLIAM KENYON & SONS

(Contractors to H. M. Government), Fournisseurs de l'Amirauté Anglaise

CABLES EN COTON

pour Transmission de Force Motrice

CABLES & CORDAGES

pour la Marine, les Travaux Publics et l'Industrie

POUR RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER A M. GANDRILLE, INGÉNIEUR

72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE

(24)

C^{IE} FRANÇAISE DES METAUX

Société Anonyme au Capital de 25,000,000 de Fr.

SIÈGE SOCIAL: 10, RUE VOLNEY, PARIS

Tubes sans soudure en cuivre rouge, en laiton et en acier, pour Chaudières

Planches, Barres et Fils en cuivre rouge et en laiton

Cuivre spécial pour Tuyères de Hauts-Fourneaux

Fils et Câbles en cuivre rouge de haute conductibilité, p^r tous usages électriques

AGENT GÉNÉRAL: M. FÉLIX NYS, 75, RUE DES GANTOIS, LA MADELEINE-LEZ-LILLE (NORD)

(47)